

**LES DYNAMIQUES TERRITORIALES ET LES
AGENTS DU CHANGEMENT**

7 Synthèse : les dynamiques territoriales et les agents du changement

7.1 Apports théoriques et méthodologiques de la thèse

Au terme de ce travail, nous nous interrogeons naturellement sur ses apports aux débats qu'il a suscités, et en premier lieu s'il a contribué à documenter suffisamment les hypothèses, qui sous-tendent cette thèse pour permettre de prendre position, soit dans le sens de leur confirmation, soit dans celui de leur infirmation.

Concernant les trois hypothèses centrales se rapportant aux trois principales catégories d'acteurs, sommes-nous en mesure de répondre à ces trois séries de questions ?

- Les acteurs de la sphère globale ont-ils fracturé les territoires de la périphérie et ces fractures ont-elles favorisé leurs intérêts et leur hégémonie au détriment des territoires ?
- Les territoires n'ont-ils compté que sur leurs capacités endogènes pour se développer ? Ont-ils eu une quelconque influence dans le système relationnel mis en place autour de l'État ?
- L'État a-t-il favorisé l'autonomie des territoires ou leur degré d'autonomie est-il lié aux idées politiques portées par les partis au pouvoir ? A-t-on réellement changé de paradigme dans l'organisation territoriale de l'État dans le sens de la décentralisation et l'autonomie des territoires ? Est-ce définitif ?

En passant en revue les trois groupes d'acteurs et leur rôle respectif dans la vérification des hypothèses, on mesurera aussi quelle est la nature de leur influence, en tant qu'agents du changement, sur l'organisation spatiale et quelles en sont les conséquences, directes ou indirectes, sur la dynamique des territoires.

La suite de ce chapitre est donc consacrée à l'exposition de chaque catégorie d'acteurs dans son contexte (capitalisme globalisé, contexte national et contextes locaux), de leur motivation

d'action et de leur impact sur l'organisation et les dynamiques territoriales. On abordera ensuite le thème du pacte de gouvernance qu'induisent les choix politiques fruits de nouveaux rapports de force.

Enfin pour compléter cette synthèse, on signalera que l'apport de cette thèse est aussi d'ordre méthodologique. C'est en cherchant à concilier l'analyse des formes spatiales et l'étude des acteurs qui ont produit ces formes que j'en suis venu à privilégier le recours aux modèles et à la modélisation.

7.2 Les acteurs de la sphère globale : agents des turbulences spatiales en provenance du centre

Qu'ils profitent de fractures spatiales existantes ou qu'ils les provoquent, les acteurs transnationaux s'en nourrissent. En Bolivie, les fractures territoriales ont une double nature. La plus grande fracture est celle qui sépare l'économie minière/urbaine extravertie, alignée sur les cordillères andines, et l'économie rurale andine qui implique de grandes masses amérindiennes. La seconde fracture sépare les Andes des vastes confins orientaux. Fractures territoriales, et plus généralement « périphérisation » de l'espace, sont des processus consubstantiels au système capitaliste. Les fractures servent alors à marginaliser et à exclure : exclusion de ceux qui n'ont pas le droit de participer à la vie politique, qui ne sont invités aux festins de l'économie qu'en qualité de main-d'œuvre sous-formée corvéable, marginalisation de ceux qui ne sont admis dans la vie culturelle et sociale que par des apports de touche exotique dans l'expression populaire²²⁶. Ces fractures sont régulièrement remises en cause par des révoltes. Les révoltes amérindiennes ont jalonné toute l'histoire de l'Amérique latine, depuis les premières soumissions coloniales jusqu'aux révoltes contre la marginalisation politique, économique, sociale et culturelle contemporaine. Les deux dernières révoltes, celle de 1952 et celle de 2000/2003 constituent les deux principaux repères dans la reconquête amérindienne de ses droits politiques et sociaux. Toutefois, cette reconquête ne s'est pas

²²⁶ Comme c'est le cas pour les formes musicales et folkloriques *Saya* et *Morenada* apportées par la communauté afro-bolivienne.

encore traduite par des améliorations sensibles de la situation économique globale de ces communautés.

La marginalisation géographique des terres basses, jusqu'aux années 1950, a aussi suscité des luttes civiques pour obtenir une intégration à la communauté nationale ainsi que des ressources politiques et économiques pour se développer. L'inclusion de l'Orient a été beaucoup plus rapide et plus effective que celle des communautés amérindiennes qui souffrent toujours de problèmes de non-développement. La facilité de l'intégration de l'Orient bolivien à l'ensemble national s'explique essentiellement par le besoin de diversification d'une économie de rente minière qui s'essouffait et des besoins de matières premières agricoles des marchés du Nord.

7.2.1 La *périphérisation* comme processus de restauration de la rentabilité du capital

Évaluer l'impact des acteurs transnationaux sur la dynamique des territoires, c'est émettre un discours sur le rôle, positif ou négatif, des firmes multinationales et des institutions financières internationales (BM, FMI, et BID²²⁷ dans notre cas) sur leur croissance et leur développement économique. Un tel discours se nourrit de situations concrètes mais ne peut faire l'économie d'une théorie pour lui donner corps. Dans le domaine de l'économie spatiale globale (économie territoriale étatique), il existe deux grandes théories exclusives de la croissance et du développement :

Une théorie évolutive de l'économie territoriale : la théorie des *étapes de la croissance économique* de W.W. Rostow (1960). L'auteur postule que le développement de chaque territoire (chaque État-nation) passe par des étapes qui le font passer d'un stade sous-développé à un stade développé. Il précise que les pays en développement peuvent bénéficier des investissements des pays déjà développés, sous forme d'investissements directs étrangers, pour « amorcer la pompe » de leur propre développement et en accélérer les étapes et les transitions.

²²⁷ Banque Mondiale, Fonds Monétaire International, Banque Interaméricaine de Développement.

Une théorie structurale de l'économie territoriale : la *théorie de la dépendance et du développement inégal* est émise conjointement par Raul Prebisch et Hans Singer pour l'Amérique latine et Samir Amin pour l'Afrique (Amin, 1973). Une telle théorie se fonde sur le modèle centre-périphérie pour postuler que les positions acquises par les centres d'accumulation du capitalisme sont immuables et que ces centres entretiennent avec les périphéries des rapports de domination qui rendent impossible tout espoir de rattrapage dans le cadre du système tel qu'il est.

Il est intéressant de noter que dans les organes officiels où se forment les discours des lieux centraux²²⁸, les deux grandes théories de la croissance et du développement territorial se réduisent en modèles et que la dénomination de ces modèles est instructive de l'idéologie des discours tenus. Ainsi, le modèle évolutif « à la Rostow » est dénommé *modèle de développement* (sous-entendu, l'unique), alors que le modèle structural « à la Singer/Prebisch/Amin » est appelé *modèle Nord-Sud*, pour souligner l'antagonisme géographique (Paul, Barbato, 1985). Il va sans dire que le choix de l'une ou de l'autre théorie, comme armature du discours sur l'impact des acteurs transnationaux sur les dynamiques territoriales, conditionne la nature même de ce discours.

Chaque théorie avance des cas empiriques pour documenter son point de vue. Ainsi, les tenants de la *théorie évolutive* citent toujours, parmi les nouveaux pays industrialisés (NPI), quelques pays asiatiques (NPIA)²²⁹ qui ont franchi en quelques décennies toutes les étapes du développement que l'Occident a mis deux siècles à parcourir. Pour expliquer le décollage réussi des NPI et NPIA, certains ont recours à la théorie des avantages comparatifs, (Mucchielli, 1984), d'autres étudient les stratégies d'investissement et de relations préférentielles des firmes multinationales, pour expliquer les nouvelles interdépendances fondées sur la division internationale des activités (Cling, Suarez, 1991 ; Levasseur, 2002),

²²⁸ Par exemple : The Academy of management review.

²²⁹ Médiatiquement, Corée du Sud, Taiwan, Hong-Kong et Singapour, qui ont rattrapé leur retard sur les pays industrialisés sont nommés « dragons », tandis que la Thaïlande, les Philippines, l'Indonésie, la Malaisie et plus récemment le Viet Nam sont appelés « tigres » pour bien spécifier la nature inquiétante de ces nouveaux « prédateurs-concurrents ».

d'autres encore étudient le comportement des NPI, entre stratégies endogènes et exogènes d'industrialisation (Albert, Crener, 1982). Pour le reste, on renvoie les pays africains et latino-américains qui n'ont pas trouvé leur place dans cette nouvelle dynamique économique mondialisée à leurs propres incuries, à l'exception notable du Brésil dont le potentiel de développement et le comportement de ses élites trouvent grâce aux yeux des défenseurs de la théorie évolutive.

Les partisans de la *théorie structurale* assoient leur position essentiellement sur des séries historiques à courts et moyens termes et sur l'analyse de l'évolution du capitalisme sur le temps long. Les observations empiriques contemporaines dans les territoires de la périphérie du monde fournissent aussi des illustrations de domination et d'exploitation externes des territoires à la théorie structurale. Quant aux incuries et aux inaptitudes locales au développement, elles se résument pour eux à l'incapacité structurelle des classes dominantes locales à retenir les excédents issus des activités des entreprises transnationales.

S'il existe à l'évidence une part importante de subjectivité dans l'adoption de la perspective structurale dans cette thèse, il n'en demeure pas moins qu'un tel choix a été guidé par les constatations empiriques sur le terrain, en particulier la nature des signaux et des actes posés par les acteurs transnationaux, ainsi que par comparaison avec des situations différentes. Les NPI doivent leur réussite non pas à leur attraction intrinsèque des investissements directs étrangers (IDE), mais à une combinaison entre un État fort et des classes dirigeantes locales capables de fixer une part importante des excédents d'activité et, à terme, à substituer les IDE par des capitaux locaux.

Les acteurs/agents se meuvent au sein d'un système capitaliste aux grandes propriétés métamorphiques et d'adaptabilité. Immanuel Wallerstein, cité par Fernand Braudel (1985 : 97) affirme que : « *Le capitalisme est une création de l'inégalité du monde* ». Et, ajouterai-je, cette créature se nourrit de cette inégalité. L'histoire géographique du capitalisme se résume à une *périphérisation* sans cesse renouvelée des territoires afin de restaurer les taux de profits du capital spatialement centralisé qui ont tendance à se dégrader car les territoires finissent par s'organiser et à mieux résister à l'exploitation. À l'origine du capitalisme, les centres du capital ont bien subi une rotation, telle que décrite par F. Braudel, d'abord entre l'Italie et les Pays-Bas, puis leur migration transatlantique entre Londres et New-York, car les premiers

centres du capitalisme se livraient à une concurrence sans merci. Mais ils produisaient tous une périphérie afin de perpétuer leur accumulation. Au moment de la révolution industrielle, le nouveau capital industriel se heurtait à l'organisation des guildes d'artisans dans les villes. Il a donc créé de toutes pièces de nouveaux centres d'accumulation auxquels il a adjoint de nouvelles périphéries à exploiter. La plupart des villes de la révolution industrielle sont des villes nouvelles, comme l'a précisé Paul Bairoch. Et lorsque les nouveaux territoires finissent par s'organiser, mieux défendus par des syndicats et des partis politiques qui les représentent, le capital produira toujours de nouvelles périphéries à exploiter, élargissant toujours plus loin le rayon de ses espaces périphériques. De la colonisation aux « délocalisations » d'unités productives, les processus changent mais les objectifs restent les mêmes : créer de nouveaux espaces périphériques pour optimiser les gains des capitaux du centre qui, à l'ère de la globalisation, peuvent même se passer de localisation²³⁰. Le graphique 7.1, extrait d'un rapport des Nations Unies²³¹, montre un aspect central de la globalisation économique : les investissements directs étrangers. Une part de plus en plus importantes de ces investissements vont vers les pays en développement jusqu'à devenir majoritaire depuis la dernière crise financière mondiale de 2008. Cette récupération plus rapide de l'investissement de capitaux étrangers consacre, selon le rapport, la montée en puissance des capitaux en provenance de la périphérie. Ainsi, il fait état d'importants investissements de capitaux chinois et indiens, le plus souvent sous forme de fusions-acquisitions, dans le domaine des hydrocarbures, des mines ainsi que l'alimentation.

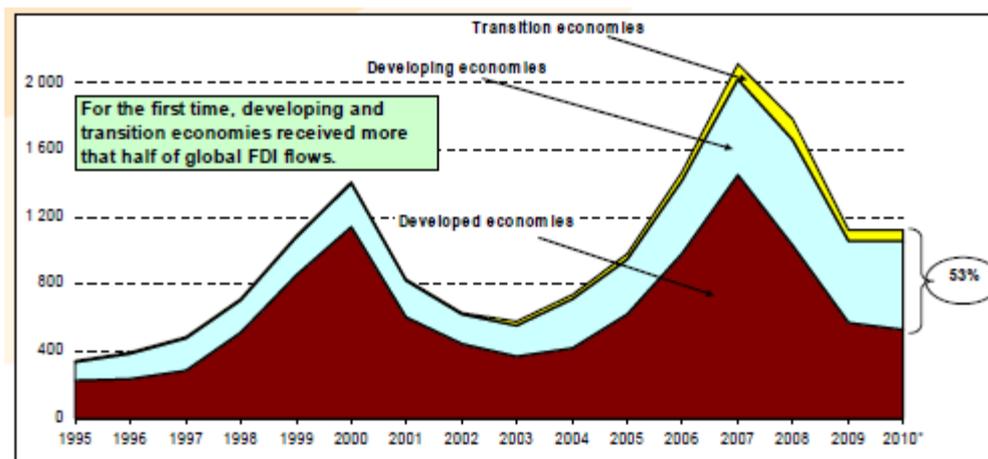
Outre la diversification de la provenance du capital international, le poids absolu des firmes transnationales dans l'économie ne cesse d'augmenter. Déjà dans les années 90, un article du Financial Times, cité par U. Beck, estimait à 44% des richesses mondiales celles produites par ces firmes. C'est un chiffre un peu vague, même s'il est publié par un journal de bonne réputation. Les travaux plus récents d'économistes confirment le rôle grandissant des firmes transnationales à travers l'augmentation du commerce international plus rapide que

²³⁰ Les paradis fiscaux et les banques *off-shore* peuvent être considérés comme des *no man's lands* dont la localisation géographique n'a que peu d'importance.

²³¹ UNCTAD, Global Investment Trend Monitor, n°5, 17 January 2011.

l'augmentation du PIB mondial et par l'explosion des investissements directs étrangers (Kogut, 2001 ; Crozet, Koenig, 2005).

Graphique 7.1. Investissements Directs Étrangers : niveau global et par types d'économies



Sources : UNCTAD, Nations Unies (2011)

L'espace central du capitalisme contemporain est devenu multipolaire. Ayant terminé sa dernière phase de *périphérisation* du monde, il sème à présent les centres pour multiplier les périphéries, instaurant des centres dans les espaces périphériques du monde et recréant des périphéries dans les espaces et territoires intégrés aux hyper-centres. Les résultats de cette thèse montrent que le couple conceptuel centre-périphérie, éminemment géographique, est plus que jamais d'actualité. Elle postule même que la *périphérisation* est un processus inhérent au système capitaliste. Les acteurs transnationaux ne se contentent pas de jouer de la fracturation des territoires. Ils provoquent ces fractures et les accentuent, ce que confirment les économistes qui étudient le rôle des firmes multinationales dans le commerce international en des termes policés : « *En localisant les différents éléments de la chaîne des valeurs dans les économies proposant les meilleurs conditions de production, les firmes multinationales renforcent les spécialisations des pays et permettent une exploitation plus approfondie des avantages comparatifs* » (Crozet, Koenig, 2005). Ces constatations d'économistes au niveau des États rejoignent les constatations d'autres économistes et des géographes qui travaillent sur des questions d'économies régionales. Ainsi, l'économiste Philippe Aydalot oppose-t-il des entités spatiales concrètes, régions ou territoires dont la cohérence et les objectifs sont

réels, et l'agent multispatial qui n'en tient pas compte de façon intrinsèque mais comme points indifférenciés entrant dans sa stratégie spatiale (Aydalot, 1985 : 105).

7.2.2 Le capitalisme comme matrice du globalisme²³²

Si le capitalisme a pu contracter une alliance historique avec l'État-nation, son triomphe matériel et idéologique contemporain lui permet de se passer de toute alliance. Il dénonce d'ailleurs et dévalorise à présent cette alliance comme anachronique et idéologiquement dépassée. Les frontières et la puissance de l'État-nation qui avaient permis au capitalisme de prospérer à l'abri puis de conquérir le monde lui sont à présent une entrave à extirper. Le sociologue Ulrich Beck décrit des acteurs globaux qui avancent masqués et cherchent à débarrasser leur capacité d'action de toute norme sociale, écologique ou fiscale, et à disqualifier l'action syndicale du prolétariat et l'action politique de l'État (Beck, 2004). Des idéologues ou des intellectuels à la recherche d'images chocs s'appuient sur leur notoriété intellectuelle ou profitent de leurs tribunes universitaires pour décréter la fin de l'histoire (Fukuyama, 1992), la fin de la géographie (Virilio, 1997), la fin des territoires (Badie, 1995), mais aussi la fin du politique (au profit du marché) et même la fin de la société (Touraine, 2007). Ces armes idéologiques recèlent des capacités d'aliénation bien plus puissantes que les conquêtes militaires du passé car cette aliénation est multiple et diffuse. Le globalisme²³³ a besoin de cette puissance idéologique pour imposer la vision d'un monde débarrassé de la géographie et de ses frontières pour l'agrément d'une minorité, tandis que la grande majorité d'un néo-prolétariat continuera à subir la pesanteur et le joug de la matérialité de l'espace, tout en rêvant d'accéder à ce monde où les distances et les frontières s'estomperont pour elle aussi. La division tripartite du monde de la guerre froide a donc laissé place à une division du monde en deux parties, entre ceux qui ont aboli l'espace (distances et frontières) et ceux qui restent enchaînés à un territoire. Cette dichotomie entre l'espace immatériel des *acteurs*

²³² Ce chapitre doit beaucoup à la lecture conjuguée de Fernand Braudel (*La dynamique du capitalisme ; Civilisation matérielle, économie et capitalisme. XV^e – XVII^e siècle. Le temps du monde*) et d'Ulrich Beck (*¿Que es la globalización ? Falacias del globalismo. Respuestas a la globalización; La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*).

²³³ Selon Ulrich Beck, le globalisme est la réduction de la globalisation à la seule dimension économique et prétend substituer le marché global au champ politique en tant que pourvoyeur de normes juridiques, sociales et écologiques.

globalistes et l'espace géographique tangible de l'économie réelle et du vécu est source de tensions et de conflits potentiels. Les acteurs globalistes tentent d'en atténuer l'impact par la diffusion d'images de la prospérité comme idéal à atteindre, créant une sorte de mondialisation immatérielle (Cohen, 2007). Ils disposent aussi de puissants relais médiatiques, intellectuels et politiques de tous bords qui diffusent, de façon raisonnée ou inconsciente, l'image utopique d'un village global dont est pourtant exclue l'immense majorité. Mais au-delà de cette manipulation idéologique et médiatique, pour le cas de la Bolivie, il s'agit bien de deux mondes parallèles : le monde immatériel des acteurs globalistes qui recherchent des opportunités d'investissement pour leurs capitaux, et peu leur importe la nature de l'espace et des territoires qui offrent ces opportunités, et le monde tangible du nouveau prolétariat urbain et rural, aux activités « informalisées », qui cherchent à fixer territorialement les éléments de leur reproduction (propriété foncière, moyens de production, débouchés, etc.).

Pour les acteurs transnationaux, le rétrécissement des distances et l'ouverture de l'espace va bien au-delà des progrès technologiques qui bouleversent les communications et les transports. Ils ont obtenu de la plupart des États, grâce à des négociations multilatérales, un renoncement au protectionnisme à la fois pour leur production, mais aussi pour leurs capitaux, ces fameux *investissements directs étrangers* qu'ils ont rendus tant indispensables et désirables (Levasseur, 2002).

Le capitalisme possède une très longue expérience de contournement des contrôles étatiques. F. Braudel décrit les débuts d'un capital, dès le XV^e siècle, qui investissait dans le commerce des produits de luxe, évitant les marchés locaux ou régionaux qui encadraient la vie matérielle et étaient soumis à un contrôle tatillon d'États autoritaires. R. Brunet pense que la dorsale européenne²³⁴ doit son existence à la mise en place de routes commerciales qui cherchaient l'évitement des États puissants et bureaucratiques. Puis, les révolutions au tournant du XIX^e siècle ont propulsé la bourgeoisie aux postes de contrôle de l'État-nation. Après s'en être servi, le capitalisme est à présent en mesure d'imposer l'ouverture de toutes les portes de l'État-

²³⁴ Popularisée par l'expression médiatique de « banane bleue ».

nation pour la libre circulation de ses capitaux, grâce aux technologies de communication, à la dérèglementation et le triomphe d'une idéologie qui promeut *l'anarchisme mercantile*, selon l'expression d'U. Beck.

C'est dans cet esprit triomphaliste que les firmes transnationales, fer de lance d'une superstructure de conquête, qu'elles composent avec les institutions financières internationales, se lancent à l'assaut des pays de la périphérie mondiale. Ceux-ci paraissent faibles du moins dans leurs attributs étatiques, mais sont indispensables à la bonne marche du capitalisme contemporain. Et les acteurs transnationaux coordonnent leurs pressions sur ces États de la périphérie en profitant de leurs faiblesses politiques, comme en témoignent leurs agissements en Bolivie au début du XXI^e siècle²³⁵.

On connaît le potentiel économique des acteurs transnationaux qui est immense. Ils détiennent les clefs de l'emploi et d'une grande partie des finances publiques, deux des plus puissants leviers de l'action politique. Ils ont le choix sur toutes sortes de localisations les concernant : localisation des unités de production, des centres de recherche, localisation résidentielle, fiscale, etc. Seule la contingence physique des ressources naturelles pose une limite à cette ubiquité déstructurante pour les territoires. On se doute qu'un tel potentiel économique est transposable en potentiel politique qui donne la légitimité pour les transformations des territoires. Mais quelle est la nature exacte de leur pouvoir et, à l'ère de la globalisation et des réseaux virtuels mondiaux, ont-ils seulement besoin de cette légitimité pour agir ? Des auteurs tels U. Beck attribuent aux acteurs transnationaux, en particulier les firmes multinationales, le plus grand potentiel révolutionnaire contemporain, capable de faire et de défaire n'importe quel territoire, capable d'imposer les politiques territoriales les plus conformes à leurs intérêts et les moins conformes aux territoires. Ainsi selon U. Beck, dans les hyper centres et les espaces intégrés, les capacités d'action politique ne se trouvent ni dans les mouvements sociaux, ni les syndicats, ni les partis politiques, mais dans ces laboratoires du changement

²³⁵ Lors du deuxième mandat de Gonzalo Sanchez de Lozada (2001-2003), les experts du FMI sont venus à La Paz tenter d'imposer leur réforme fiscale à la Bolivie. La Banque Mondiale, qui a fait pression pour privatiser les réseaux de distribution de l'eau à Cochabamba et dans l'agglomération de La Paz/El Alto, a pris une participation pour la dernière opération afin d'aider le concessionnaire privé à rentabiliser plus rapidement son investissement.

territorial et social que sont les conseils d'administration des grandes entreprises. Là se concoctent l'organisation spatiale des sociétés d'aujourd'hui et de demain, limitant la gouvernance à l'optimisation de l'économie. De surcroît, les acteurs transnationaux disposent, auprès des classes sociales dominantes de la périphérie du monde, d'alliés sûrs, facilement acquis à leur cause idéologique.

Face à cette puissance considérable des acteurs transnationaux, de quoi disposent les territoires pour résister et éventuellement influencer sur leur devenir ?

Les territoires intégrés aux centres ne semblent disposer d'aucun levier d'action, d'aucun moyen de pression. Leur seule possibilité d'action est la diffusion de signaux de séduction. C'est le sens de tout le débat autour de la compétitivité et de l'aménité territoriale. Ayant un besoin vital d'activité économique et d'emplois, dont la rareté est provoquée par les acteurs transnationaux, ces territoires se battent pour les attirer et les fixer. Ils se parent de leurs plus beaux atours, dans des plaquettes promotionnelles, pour vanter le faisceau de qualités qui en ferait un territoire unique pour l'investissement. Le territoire devient alors un produit comme un autre sur le marché des territoires et des produits immatériels en général. Les districts industriels échappent quelque peu à ce destin grâce à la gouvernance des entreprises locales qui privilégient la sécurité de leurs transactions fondées sur la confiance, la mutualisation des coûts et des ressources (formation, recherche, etc.). Face au globalisme, les possibilités d'action et les capacités d'adaptation semblent bien réduites dans les territoires intégrés aux centres. Mais nous avons vu dans cette thèse que les territoires de la périphérie que nous avons étudiés possèdent des forces sociales capables de résister aux plus puissants des consortiums d'acteurs transnationaux. Nous développerons cela après avoir exposé les conséquences spatiales de l'impact des acteurs transnationaux sur les territoires.

7.2.3 Conséquences spatiales : produire et consommer de l'espace de production

Les acteurs transnationaux sont-ils capables de créer du territoire, objet géographique complexe multidimensionnel dont la personnalité plurielle offre un potentiel d'action varié ? Sans doute, puisqu'ils ne sont pas insensibles aux qualités sociales, culturelles et organisationnelles de certains territoires pour y implanter des activités particulières, comme par exemple une unité de recherche-développement à proximité d'universités prestigieuses.

Mais s'il s'agit d'exploiter des ressources naturelles, il suffira de s'assurer que les équipements d'exploitation et les infrastructures de transports soient en bon état, ainsi que les services *a minima*. Créer des territoires n'est pas un souci et peut même s'avérer improductif puisqu'ils deviendront des lieux de négociation où les sociétés locales pourraient s'organiser. C'est pour cela que les espaces de l'économie de rente se ressemblent tous dans les périphéries du monde. Ils sont pensés et produits comme des outils de production. En Bolivie, les espaces produits de la production capitaliste concernent des matières premières pour les marchés mondiaux : les espaces de l'économie extractive et les espaces de colonisation agricole. Ces espaces n'existent que grâce aux besoins de ces marchés. Morphologiquement, ces deux espaces diffèrent à cause du rôle de services. Du fait de l'étendue des lieux de production, de formes auréolaires, l'économie agricole génère un semis urbain hiérarchisé afin d'optimiser l'offre de service et son accès pour les entreprises comme pour les personnes. Ce n'est pas le cas de l'économie extractive, qu'elle produise de l'espace ponctuel des mines ou des champs de puits d'extraction des hydrocarbures, qui concentre ses besoins de services comme c'est le cas pour Camiri, capitale du pétrole du *Chaco* bolivien. Le gaz de Tarija génèrera à terme au mieux une ville-relais entre les puits d'extraction, situés dans le *Chaco* et la ville de Tarija, située dans les vallées.

Enfin, les acteurs transnationaux qui sont entrés dans l'économie urbaine par des investissements dans la distribution de l'eau à Cochabamba et dans l'agglomération de La Paz-El Alto, souhaitaient compartimenter les quartiers des villes par une politique des prix et exclure ainsi des quartiers entiers de l'équipement et des services de distribution de l'eau, car ils devenaient insolubles dans un système privatisé où la rémunération du capital devient l'unique objectif de ce service de base. Dans ces secteurs, les firmes transnationales et les institutions internationales de financement ont travaillé ensemble à la dislocation territoriale de la distribution de l'eau, afin de concentrer l'activité sur sa partie capitalistiquement rentable. Les acteurs transnationaux, localement comme globalement jouent à toutes les échelles des différenciations territoriales pour définir leurs stratégies d'implantation et de répartition des activités. Mais ils sont capables d'agir pour élargir les fractures existantes et même de créer de nouvelles fractures territoriales, si cela s'avérait nécessaire à la restauration de la rentabilité du capital qu'ils consentent à investir.

7.3 Dans les territoires, les mouvements sociaux : laboratoires du changement dans la périphérie

J'ai montré que, dans les périphéries du monde, le concept de territoire s'est enrichi de situations complexes et variées, comme autant d'illustrations de cette entité socio-spatiale à personnalité plurielle, mais que les capacités endogènes, nécessaires au développement des territoires, ne s'avèrent pas toujours suffisantes : territoires identitaires de l'économie fondée sur un avantage absolu, territoires identitaires restés dans le non-développement, espaces et territoires de l'activité minière et de l'agro-industrie, etc. Souvent livrés à eux-mêmes, les territoires ont dû compter sur leur force pour se développer ou survivre. Une contingence naturelle (*quinoa*, noix du Brésil) peut ponctuellement être à l'origine d'un succès économique territorial, mais le développement à l'échelle régionale, relativement durable par effet d'entraînement, ne peut intervenir que par l'intervention massive de la puissance publique dans les investissements en infrastructures de transport ou d'accompagnement des secteurs économiques, comme ce fut le cas pour la mise en place de l'agro-industrie dans la région de Santa Cruz. Quant au rôle des territoires dans le changement du système de relation avec l'État, le changement radical de régime politique en Bolivie, intervenu au milieu de la première décennie du XXI^e siècle est un signal fort de la part des communautés territorialisées de la périphérie du monde à démontrer leurs capacités révolutionnaires pour déjouer les stratégies d'accaparement des acteurs transnationaux et pour peser sur l'orientation politique de l'État (De la Fuente, 2002).

7.3.1 La classe dominante et ses alliances

Tout comme dans les territoires intégrés aux centres, les acteurs territoriaux de la périphérie du monde ne sont pas homogènes et constituent des classes dont les intérêts sont parfois antagonistes. S'il y existe une classe dominante comme partout, ses caractéristiques intrinsèques en revanche en font un groupe social unique aux espaces ultrapériphériques de l'Amérique latine. Le sociologue et politiste René Zavaleta, parlant de la formation de la classe dominante bolivienne, la décrit comme une formation bourgeoise incomplète et impotente, incapable de se suffire et de jouer son rôle historique d'accumulation primitive du capital national (Zavaleta, 2008). À cause de cette incapacité, elle s'est vue obligée pour se maintenir, non pas de trouver des compromis avec les autres formations sociales nationales,

mais de forger des alliances avec d'autres bourgeoisie, régionales ou mondiales, dans un rapport de dépendance (Zavaleta, 1988 : 60). Pour tenter de nous faire prendre la mesure de cette formation bourgeoise incomplète, à la fois confinée territorialement sur les Andes et extravertie dans ses alliances, l'auteur part de la formation d'une classe dominante fort différente de celle de la Bolivie qui est celle de l'Allemagne (Zavaleta, 1989). L'unité de l'Allemagne est intervenue assez tard dans un monde fermé, déjà partagé par les deux puissances européennes qui ont réalisé l'alliance du capitalisme et de la démocratie libérale bourgeoise : en Angleterre d'où est partie la révolution industrielle, en France où une révolution politique et sociale a permis à une bourgeoisie de redéfinir l'État-nation à son image. Pour rattraper son retard, l'Allemagne s'est appuyé sur un État fort et autoritaire pour définir sa classe dominante : « *La bourgeoisie se révèle ainsi être une classe construite pour l'État et non une classe qui construit l'État*²³⁶ » (Zavaleta, 1989 : 4). On peut prolonger la remarque de R. Zavaleta à tous les États qui par la suite ont aussi « comblé leur retard » en matière économique et en matière de construction d'une classe sociale économiquement dominante. C'est le cas du Japon qui a mené en parallèle sa propre voie de construction d'un État autoritaire qui secrète sa classe économique dominante qui veut sa part d'espace dans un monde déjà partagé. C'est aussi le cas des NPI qui, dans un monde pacifié, ont aussi comblé un retard économique à partir d'un État fort qui secrète sa propre bourgeoisie et/ou s'allie avec les vieilles diasporas d'entrepreneurs d'origine étrangère²³⁷. C'est assez paradoxal de constater qu'à l'ère du marché global, du triomphe de l'idéologie de l'« anarchie mercantiliste », les territoires qui arrivent à combler leur retard économique construisent leur succès sur une équation État fort – bourgeoisie locale dynamique. R. Zavaleta affirme même que « *l'État est proportionnel à la rotation du capital* » (Zavaleta, 1989 : 51), considérant que plus un État est capable de capter de la plus-value, plus la construction nationale sera complète. Ce modèle d'État fort générant sa propre bourgeoisie semble être le fil conducteur de l'idéologie et de l'action politique du MAS, théorisé par ses dirigeants qui souhaitent créer

²³⁶ « La burguesía resulta así una clase construida por el Estado y no una clase que construye el Estado ».

²³⁷ Dans la plupart des NPIA, Indonésie, Malaisie, Thaïlande, etc., la présence de communautés d'entrepreneurs chinois a constitué un facteur bénéfique du décollage économique, même si leur intégration ne fut pas toujours facilitée.

les conditions de l'émergence d'une bourgeoisie amérindienne, en utilisant ouvertement un discours de décolonisation.

La construction des États-nations latino-américains, nous l'avons vu, fut laborieuse, chaotique et pour certains États comme la Bolivie, incomplète. Incomplète aussi est la formation de sa classe dominante, incapable, malgré les immenses richesses extraites du pays, de retenir les excédents qui auraient constitué l'accumulation primitive du capital indispensable à son développement et à celui du pays. La bourgeoisie agro-industrielle de Santa Cruz est de constitution trop récente pour connaître avec certitude le rôle qu'elle pourrait tenir dans un éventuel décollage économique du pays. Ses succès économiques au niveau régional n'apparaissent pas comme un gage de succès plus global et elle éprouve des difficultés à traduire ce succès en une puissance politique incontournable, entretenant avec l'État des rapports complexes et ambigus. Vieille oligarchie minière et nouvelle oligarchie agro-industrielle partagent en commun un goût pour la propriété foncière de grande taille. Les deux grandes révolutions politiques et sociales qu'a connues la Bolivie, celle de 1952 et celle de 2005, vont mettre la question foncière au centre des enjeux.

7.3.2 Les basculements d'axe des mouvements sociaux : Syndical minier/Syndical paysan/Territorial indigène

Le sentiment de faiblesse et d'incomplétude que dégage l'État bolivien provient d'abord des défaillances et des lacunes des classes dominantes qui en ont tenu les rênes durant près de deux siècles et se sont montrées incapables d'en faire un lieu de négociation ouvert à toutes les classes, dominantes comme dominées pour élaborer un pacte de gouvernance qui aurait assuré un solide fonctionnement démocratique, prélude à une véritable prospérité économique. L'État fut au contraire une machine à exclure et à marginaliser. L'histoire des mouvements sociaux en Bolivie est celle de la lutte des classes dominées contre les oligarchies rivées sur des pratiques précapitalistes comme l'engouement pour la propriété latifundiaire. Mais c'est aussi une histoire de lutte *contre* l'État, dans une posture de défiance vis-à-vis un corps étranger aliénant, dominant et coercitif, puis, dans un processus de conscientisation progressive, de lutte *pour la conquête* du pouvoir de l'État.

Cette conscientisation progressive commence par celle de la classe ouvrière minière. Sa maturité précoce étonne son chroniqueur spécialiste qu'est René Zavaleta qui cite des extraits

de la thèse de Pulacayo²³⁸ : « [...] *La révolution prolétarienne en Bolivie ne signifie pas exclure les autres couches exploitées de la nation, mais alliance révolutionnaire du prolétariat avec les paysans, les artisans, et les autres secteurs de la petite bourgeoisie urbaine*²³⁹ ». Une telle précocité et maturité politique a placé les mineurs comme fers de lance du mouvement syndical unitaire bolivien autour de la COB qui a acquis son prestige dans de nombreuses luttes contre les oligarchies minières et latifundistes au pouvoir et contre l'État. Notons que la thèse de Pulacayo donne un sens restrictif au mot prolétariat qui est synonyme de classe ouvrière, voire, de classe ouvrière minière. Une telle restriction, support d'une vision hégémonique de la classe ouvrière minière, va introduire des frictions au sein de la COB, prélude à son déclin, lorsque les grandes masses *campesinas* et *indígenas* arriveront à un degré de conscientisation politique qui leur fera demander le *leadership* syndical, et, devant le refus des syndicats ouvriers miniers et urbains, à une autonomisation de la représentation du monde rural amérindien.

Cette dynamique des mouvements sociaux en Bolivie, si elle n'a pas changé leur nature révolutionnaire comme en témoigne les mutations politiques majeures de 1952 et 2005, se traduit par des évolutions diverses sur la nature des institutions de représentation, sur l'hégémonie de la classe sociale capable de mobilisation et d'imposition de son discours, sur les changements d'objectifs ou plutôt des moyens d'atteindre les objectifs :

- **Changement de classe hégémonique révolutionnaire** : la classe révolutionnaire historique est le prolétariat minier. De ces rangs sont sortis les dirigeants qui ont encadré la révolution de 1952 et mené à terme la réforme agraire pour les « alliés » *campesinos/indígenas*. Avec la montée en puissance de ces derniers, le *leadership* révolutionnaire change de mains. Lors de la révolution par les urnes de 2005, précédée par les soulèvements populaires médiatisés comme les « guerres de l'eau » de Cochabamba et El Alto et la « guerre du gaz » de 2003, c'est un dirigeant issu des

²³⁸ Texte fondateur de la Fédération des Travailleurs Miniers de Bolivie (FTMB) approuvé et publié dès 1946.

²³⁹ “La revolución proletaria en Bolivia no quiere decir excluir a las otras capas explotadas de la nación, sino alianza revolucionaria del proletariado con los campesinos, artesanos, y otros sectores de la pequeña burguesía ciudadana”

mouvements *campesinos* / *indígenas*, Evo Morales, qui sera élu Président de la République. Dans ce cas de figure, ce sont les mineurs qui sont devenus à leur tour des alliés du processus révolutionnaire dirigé par les syndicats paysans et les organisations indigènes communautaires. Parallèlement, des structures de représentation territoriales urbaines, comme la FEJUVE²⁴⁰ à El Alto, ont réussi à construire un redoutable pouvoir de mobilisation.

- **D'une représentation syndicale à revendication sectorielle à une représentation communautariste à revendication territoriale :** entre la révolution de 1952 et l'avènement de l'État plurinational en 2009²⁴¹, l'encadrement des mouvements sociaux a changé de nature. Au commencement, la COB est une centrale ouvrière qui a pour objectif d'améliorer les conditions de vie de ses affiliés par des revendications de type sectoriel ou corporatif. Avec la montée en puissance des syndicats paysans (CSCB, CSUTCB, etc.), les revendications prioritaires se tournent vers l'attribution de terres comme moyens de subsistance (revendication en tant que *campesinos*). Enfin, avec les institutions de représentation collective des communautés rurales amérindiennes (CIDOB, CONAMAQ, CSUTCB canal Quispe), les revendications quittent le terrain économique pour devenir politiques et culturelles (revendication en tant que *indígenas*). On ne demande plus des terres à cultiver mais le retour des territoires ancestraux spoliés par la colonisation et l'État républicain.
- **Changement d'objectifs et de moyens :** la terre, puis le territoire sont devenus les enjeux centraux des mouvements sociaux en Bolivie, au détriment des objectifs sectoriels. Même les revendications urbaines en termes d'équipements sont territorialisées avec des formes de représentations collectives par quartiers. Les changements d'objectifs s'accompagnent aussi de changement de moyens de parvenir à ses fins. Ainsi, l'État ne figure plus dans la liste des ennemis à combattre mais devient, soit un partenaire avec qui négocier (CIDOB, CONAMAQ), soit un lieu de pouvoir à conquérir (CSUTCB, syndicats de *cocaleros*).

²⁴⁰ Federación de Juntas Vecinales.

²⁴¹ Le 7 février 2009, date de la promulgation de la nouvelle Constitution Politique de la Bolivie.

En prenant du recul historique, on s'aperçoit que les mouvements sociaux de la Bolivie se sont toujours abreuvés à la *matrice territoriale*, même lors des « glorieuses à la bolivienne » où l'État a pris le contrôle des ressources et de l'appareil productif du pays lors de la révolution de 1952, et a donc favorisé le développement des *matrices de classe* (syndicales, sectorielles et corporatives). C'est une caractéristique d'une République qui s'est construite sur l'exclusion : exclusion des Amérindiens à cause de la couleur de leur peau, exclusion des habitants des Terres basses pour leur situation périphérique. Ces territoires périphérisés par un centre excluant sont des lieux de l'identité à partir duquel on partira en lutte contre ce centre pour exiger son *inclusion* mais aussi la reconnaissance de ses *particularismes*. Les grandes entreprises d'État de plusieurs milliers de salariés ont consacré, comme interlocuteurs privilégiés, des mouvements sociaux issus de la matrice de classe, tel que la puissante Confédération des travailleurs Boliviens (de son sigle espagnol COB). Mais lorsque la NPE a démantelé ces entreprises, le centre de gravité des mouvements sociaux s'est déplacé vers les matrices territoriales. C'est l'époque du dédoublement de la CSUTB et de la montée en puissance des syndicats de *cocaleros*, mais aussi d'autres mouvements strictement territoriaux comme la CIDOB ou le CONAMAQ. Du point de vue strict de la genèse des mouvements sociaux, la matrice de classe n'a finalement été qu'une parenthèse qui, une fois refermée, n'a laissé qu'une trace superficielle dans la dénomination (par exemple syndicat qui désigne des réalités fort différentes) et peut-être l'organisation (confédération).

La contestation, lors de la première vague de réforme néolibérale, fut symbolique sans doute parce que les privatisations ne touchaient que marginalement les masses paysannes et le prolétariat urbain d'El Alto et de Cochabamba. Ils ne prennent pas l'avion, peu le train et très peu disposent de revenus suffisants pour utiliser les services de téléphonie ou d'internet. Quant à l'électricité elle est prise en charge par des dizaines de coopératives sur tout le territoire national. Mais lors de la mise en œuvre de la privatisation de l'eau à Cochabamba, puis à El Alto, les mouvements sociaux territoriaux, urbains comme ruraux se sont soulevés contre ce qu'ils considéraient comme un cadeau à des acteurs multinationaux d'une ressource collective. Et sur la lancée, les révoltes ont aussi mis un coup d'arrêt à une privatisation de l'exploitation du gaz, considéré aussi comme une ressource collective.

Ulrich Beck a sans doute raison de signaler que les potentialités révolutionnaires des acteurs sociaux des territoires intégrés aux centres se sont diluées au profit des conseils

d'administration des firmes transnationales qui usent de ce potentiel retrouvé pour concocter les révolutions économiques et sociales dévastatrices pour les territoires. Il faudrait sans doute chercher dans les ruses et les stratégies du capitalisme avec des inventions comme l'« ascenseur social » (possibilité virtuelle de changer de classe sociale), les « classes moyennes » (abandon symbolique des attributs du prolétariat et adoption tout aussi symbolique des attributs de la bourgeoisie) pour expliquer la dilution du potentiel des classes dominées à être les acteurs de changement.

Rien de tel n'existe encore dans les territoires de la périphérie du monde où les rapports sociaux sont plus hermétiques et les possibilités de changement de classe quasi nulles. Le potentiel révolutionnaire des classes dominées territorialisées se révèle d'autant plus puissant qu'il s'est réveillé en Bolivie sans l'aide des dirigeants politiques et même syndicaux discrédités par leur compromission dans des alliances antisociales et anti-territoriales avec des acteurs transnationaux. Les mouvements sociaux de Bolivie, à travers trois révoltes emblématiques, ont mis en échec deux firmes multinationales (Bechtel, filiale de Halliburton à Cochabamba ; Suez-Lyonnaise des Eaux à La Paz-El Alto), ainsi qu'un puissant consortium de firmes œuvrant dans la filière hydrocarbure : Pacific LNG. Ces victoires ont été le prélude à un changement politique majeur avec des répercussions dans l'organisation spatiale de l'État et des territoires. Ils ont constitué un exemple qui a fait tache d'huile au niveau régional. Ainsi, dans l'Argentine voisine, un consortium mené par Suez-Lyonnaise des eaux, qui exploitait avec succès depuis plus d'une décennie la distribution de l'eau dans les agglomérations de Buenos Aires, Santa Fe et Cordoba a été mis en difficulté jusqu'à renoncer à ses concessions entre 2006 et 2007 (Ceneña, 2009). Quant à l'Uruguay, il a fait inscrire en 2004 dans sa Constitution l'impossibilité de privatiser les services liés à la distribution de l'eau (Akhmouch, 2009).

7.3.3 Conséquences spatiales : l'enjeu de la maîtrise de la terre et du territoire

Le rôle central des mouvements sociaux, en particulier les organisations *campesinas*, dans les changements politiques de la première décennie du XXI^e siècle s'est traduit par d'importantes conséquences spatiales : ils ont fait inscrire dans la Constitution le principe de l'autonomie des territoires et poussé au renforcement des politiques de décentralisation qui leur avaient si bien réussi. Pourtant, à peine installé au pouvoir, le MAS tergiversait sur ses engagements envers l'autonomie territoriale, conformément aux principes qui veulent que l'autonomie

territoriale et la décentralisation, dans les périphéries du monde, soient des modes de gouvernance qui conviennent aux gouvernements néolibéraux, tandis qu'un État centralisé doté d'une planification autoritaire convient mieux aux gouvernements socialistes ou nationalistes qui souhaitent restaurer l'autorité de l'État.

Malgré des velléités planificatrices, le gouvernement d'Evo Morales a fini par mettre en place des outils d'organisation du territoire (TIOC²⁴², autonomie régionale, etc.) qui devraient faciliter un processus d'autonomisation conforme aux aspirations des bases sociales qui l'ont élu. Il n'a toutefois pas mis en cause les autonomies territoriales déjà en place (les Départements et les Municipales) et décriées comme des survivances coloniales. En ce sens, les aspirations des communautés amérindiennes à la maîtrise de la terre et à l'autonomie de leurs territoires retrouvés rejoignent la volonté des sociétés créoles de l'Orient de conserver une autonomie territoriale conquise sur un État auparavant hyper-centralisateur.

Autonomie territoriale comme principe de fonctionnement et de prise de décision, et décentralisation comme mode de gouvernance spatiale de l'État, semblent être un paradigme acquis sur lequel il sera difficile de revenir.

7.4 L'État : impacts des politiques publiques sur les dynamiques territoriales

L'autonomie territoriale semble *a priori* mieux convenir au libéralisme économique qui prône la dérégulation de l'économie et la réduction des domaines d'intervention de l'État, alors que les régimes étatiques centralisateurs sont plus enclins à recourir à la planification autoritaire, avec objectifs affichés, sectoriels et régionaux. Un changement de régime politique est intervenu durant la rédaction de cette thèse. L'alternance a fait basculer le pays d'une ère de dérégulation économique et privatisation des activités à un nouvel épisode étatique dans lequel les forces sociales du pays ont porté au pouvoir un gouvernement qui affiche une ambition socialiste/indigéniste. Par certains aspects (nationalisation des hydrocarbures, mesures sociales, réforme territoriale favorable aux communautés rurales amérindiennes), le

²⁴² Territorios Indígenas Originarios Campesinos.

changement politique se veut radical et a donc constitué une aubaine pour vérifier cette première hypothèse.

En un demi-siècle, l'État vers où convergent les signaux de pressions de tous les acteurs aura connu une révolution qui a mis fin à une République créole raciste, deux décennies de dictatures militaires, un virage néolibéral, des lois de décentralisation innovantes et enfin une nouvelle révolution par les urnes qui a pour ambition de mettre fin à une décennie de politiques néolibérales. Alors que la réduction de l'État et la dilution du politique semblaient inéluctables dans un monde globalisé, les acteurs des mouvements sociaux des territoires de la périphérie du monde remettent au centre cette dimension politique dont le retour est lié au retour de l'État en tant qu'acteur systémique central.

Si nous resituons les politiques de l'État durant ce demi-siècle dans une perspective systémique, on peut les considérer comme des boucles de rétroaction pour alléger la pression d'un côté puis de l'autre car les signaux de pression des différents acteurs sont antagonistes.

7.4.1 La réforme agraire et la colonisation de l'Orient

La révolution de 1952 suivie de la réforme agraire de 1953 a été diversement analysée. Si (presque) tous les auteurs s'accordent pour dire que ce furent des événements majeurs de la vie politique et sociale de la Bolivie (un « moment constitutif » selon l'expression de R. Zavaleta), les appréciations peuvent diverger. On trouve parmi les habituelles critiques, des « experts » qui regardent le processus à travers leurs lunettes macroéconomiques et déplorent que la distribution de terres aux paysans aboutisse à la formation de *minifundios* non viables. D'autres critiques concernent l'absence de mesures techniques d'accompagnement (Roux, 2006). Les critiques techniques sont doublées de critiques politiques, mettant en relief l'objectif central de la réforme qui aurait été de développer l'agriculture capitaliste (Vargas, document non daté du Ministère des autonomies). Des spécialistes de la question agraire (Urioste, 2007) ou des politiques publiques (Antezana, 2006) font en revanche un bilan plus circonstancié, tant en termes économiques que sociaux ou politiques.

Quels ont été les objectifs de cette réforme ? De l'aveu même de son principal protagoniste, le président de la République d'alors, Victor Paz Estenssoro, le MNR au pouvoir n'a pas prêté assez attention à cette réforme, concentrant toute son énergie et les ressources à la

nationalisation des mines et aux projets d'industrialisation du pays (Urioste, 2007). Le pouvoir s'est contenté d'entériner une situation de fait : l'occupation des *haciendas* par les paysans amérindiens sur l'*Altiplano* et les vallées de Cochabamba. C'est une insurrection qui a bien aidé le MNR à conquérir le pouvoir et celui-ci ne pouvait que légaliser cette prise de la terre par la force. En revanche, si le pouvoir MNR a répondu aux signaux de pression des communautés rurales des Andes, il s'est bien gardé de légiférer sur les immenses terres disponibles de l'Orient, les transformant, par cette inertie même, en soupape de sécurité à la fois pour les grands propriétaires terriens déçus et pour les laissés pour compte de la réforme agraire. Ce refus, ou cette négligence, de donner un statut foncier clair aux terres de l'Orient y a reporté les situations d'abus, d'accaparement indus et d'injustice qui avaient abouti à l'insurrection rurale amérindienne. Cela a été flagrant durant les dictatures militaires où des dizaines de milliers d'hectares ont été accaparés ou prébendés par les gens proches du pouvoir. Il semblerait que la réforme agraire de 1953, au-delà d'une forte charge symbolique, ne soit pas allée au-delà de la promulgation de la loi à Ucareña (Cochabamba), libérant la main-d'œuvre rurale de toute servitude et distribuant la terre aux communautés amérindiennes. Comme cela va être souvent le cas en Bolivie, l'absence de l'État dans les territoires fait que les communautés amérindiennes se sont organisées elles-mêmes. Ainsi, concernant la propriété foncière, la plupart des communautés de l'*Altiplano* ont opté pour un modèle complexe entre la propriété collective et l'attribution familiale de parcelles. Cela reflète le caractère paradoxalement individualiste de l'organisation collective des communautés aymaras tel que l'avait signalé Xavier Albó. Le tableau 7.1 résume les apports et les limites d'une réforme agraire qui, si elle consacre le changement de statut de serf à citoyen à part entière pour la population rurale amérindienne, a laissé à peu près tous les problèmes en suspens.

Les problèmes de pression foncière sur la petite propriété andine, que des auteurs comme Miguel Urioste rappellent qu'ils datent d'avant la réforme agraire de 1953²⁴³, vont, petit à petit, se dégrader tout au long des décennies des années 50 à nos jours, et mettre en péril l'agriculture andine. Pour éviter d'aggraver un exode rural qui crée déjà des problèmes

²⁴³ Confirmé par le Censo Agropecuario de 1950: 29% des propriétés ont moins de 1 ha et 60% moins de 5 ha.

explosifs à El Alto, la colonisation des terres de l’Orient représente une solution pour faire baisser la pression, à la fois sur les *minifundios* andins et l’agglomération de La Paz – El Alto.

Tableau 7.1. Apports et manquements de la réforme agraire de 1953

	Réalisations	Manquements ou difficultés
Dimension sociale	fin d’un régime raciste de servage Accession des Amérindiens à la citoyenneté à part entière	Paternalisme
Régime foncier	Récupération de la propriété par la paysannerie amérindienne	Incompréhension des aspirations. Refus de la dichotomie propriété individuelle/propriété collective Pression foncière : minifundios
Dimension politique	Premiers pas dans la prise de conscience et la reconquête politique	Clientélisme : noyautage des organisations paysannes
Dimension économique	Récupération des produits du travail	Situations contrastées en fonction de la proximité des marchés urbains, de la qualité des sols, de la pression foncière
Dimension technique	Récupération des savoir-faire traditionnels	Absence ou insuffisance d’accompagnement technique : Crédit, centres de services, centres de ressources, formation, techniciens ruraux, etc.

Sources : élaboration personnelle

Cependant, la grande propriété latifundiaire, éradiquée dans les Andes, s’est reconstituée dans l’Orient, particulièrement sur les riches terres fertiles au Nord de Santa Cruz. Qui plus est, l’aide financière des États-Unis et un effort sans précédent de l’État pour doter cette région d’infrastructures et d’équipements collectifs, ont constitué la base d’un développement d’une agro-industrie relativement prospère. D’authentiques entreprises agro-industrielles voisinent avec d’immenses propriétés latifundiaries. La littérature relate des dons de la part de gouvernements militaires ou des accaparements de la part de membres du gouvernement de

50 000 ou même 100 000 hectares dans l'Orient bolivien. Dans ces conditions d'*imbroglio* maintenues par une puissante oligarchie orientale, on comprend que les politiques publiques de colonisation à l'égard des paysans andins soient restées si timorées. Les vagues de migrations qui ont peuplé le Chapare ainsi que le Nord de Santa Cruz, de Yapacani à San Julian sont le fait de migrations spontanées, après que l'État ait timidement lancé de modestes programmes de colonisation.

7.4.2 Les grandes crises des années 80 et le virage néolibéral

Avec la révolution de 1952 allait surgir sur la scène politique et sociale un puissant pouvoir syndical qui contraste avec la traditionnelle faiblesse du pouvoir politique. Le MNR, pas plus que les partis bourgeois, libéraux et conservateurs auparavant, n'arrivera pas à trouver un consensus avec la société civile pour trouver un compromis entre dépenses sociales et accumulation qui lui aurait permis de mettre en œuvre une politique économique. Après une courte période de cogouvernement, la COB prendra ses distances et deviendra une sorte d'État dans l'État. Cette faiblesse congénitale du pouvoir politique, donc de l'État, a favorisé la période de coups d'État militaires qui sont autant de périodes d'autoritarisme et de répression pour réduire le pouvoir syndical²⁴⁴. Mais la source de la puissance syndicale est aussi celle de sa faiblesse. Les dirigeants syndicaux sont soumis à une pression permanente des bases qui fait qu'ils se révèlent incapables de hiérarchiser les revendications, ni *a fortiori* de trouver un compromis pour rendre viable la vie économique, politique et sociale. Lorsque la démocratie fut rétablie et stabilisée dans la décennie 80, la chute des cours de l'étain allait enfoncer la Bolivie dans une crise économique de grande ampleur avec une hyperinflation impossible à juguler. En effet, les positions souvent maximalistes des syndicats ont participé à mettre en place un niveau de dépenses sociales auxquelles la dégradation de la seule source de revenu, l'étain, empêchait de subvenir. En 1985, Victor Paz Estenssoro à la tête du même MNR allait faire une sorte de révolution à l'envers, c'est-à-dire qu'il fit prendre à l'économie un virage néolibéral en adoptant des mesures drastiques de réduction de l'État et d'ouverture du capital de secteurs-clés, comme le secteur bancaire, le tout sous la direction des institutions

²⁴⁴ Cette situation n'est pas spécifique à la Bolivie mais concernant l'ensemble des pays d'Amérique latine.

internationales. Ce brutal coup de barre à 180°, dénommé *Nouvelle Politique Économique* (NPE), fut un véritable « remède de cheval » dont les coûts sociaux (arrêt des dépenses sociales, précarisation de l'emploi, etc.) ont été dans un premier temps acceptés parce que l'hyperinflation était enfin jugulée et le pays renouait avec des taux de croissance positifs.

Du point de vue des transformations territoriales, cette période de libéralisation économique correspond à un tournant majeur dans la dynamique des villes et des campagnes. Elle a constitué le point de départ d'un exode rural intensif qui a fait basculer la Bolivie d'un pays culturellement rural à un pays démographiquement urbain, dont la ville d'El Alto est le meilleur exemple, et qui sera aussi le prélude au basculement démographique de l'Ouest vers l'Est des années 2000.

Outre le renversement de la boucle de rétroaction économique vers les thèses néolibérales, la stabilisation des équilibres macroéconomiques a eu pour effet de rééquilibrer le rapport de force entre pouvoir politique de l'État et pouvoir syndical. Gonzalo Sanchez de Lozada, toujours sous la bannière du MNR, allait raffermir la nouvelle orientation politique libérale et amplifier les mesures de privatisation de l'économie dans la décennie 90. Grisé par ses succès, il oubliait ensuite d'ouvrir les espaces de négociations sociopolitiques indispensables à la consolidation d'un consensus national et gouvernait de façon autoritaire. Lors d'un second mandat, au tournant du siècle, il allait pousser à l'excès la boucle de rétroaction néolibérale jusqu'à la faire exploser et favoriser le retour d'un nouveau cycle étatique à partir de 2005.

7.4.3 L'abandon d'une grande ambition pour le territoire : le projet intégré

Participation Populaire et Décentralisation – Loi INRA – Projet ETPA

Le gouvernement d'inspiration néolibéral de G. Sanchez de Lozada avait une grande ambition pour les territoires ruraux marginalisés de Bolivie : lui forger les outils de son propre développement. Il a lancé pour cela trois lignes de réflexion qui auraient dû aboutir à des lois traitant des trois thèmes complémentaires du développement rural :

- Le thème de la gouvernance territoriale était pris en charge par la loi de participation populaire et la décentralisation administrative (LPP et LDA) ;
- Le thème de la terre et des structures foncières était traité par la loi INRA ;

- Le thème du développement économique était soutenu par une réflexion sur une stratégie de transformation des produits de l'agriculture (ETPA) comprenant les infrastructures et les services à la production, la gestion des ressources, le développement humain et la recherche technologique adaptée à la production et la transformation des produits de l'agriculture.

À l'heure des bilans, on a pu constater que l'ETPA a été purement et simplement abandonnée faute de temps mais aussi faute d'intérêt de la part du premier mandataire puisqu'elle n'a pas été remise à l'ordre du jour pour le second mandat de G. Sanchez de Lozada. Le bilan de la loi INRA est mitigé car le gouvernement n'a pas osé s'attaquer aux immenses propriétés de l'Orient pour séparer « le bon grain de l'ivraie », les biens mal acquis et les authentiques entreprises agro-industrielles. Seule la loi de participation populaire et de décentralisation administrative a été menée au bout de sa logique et donc nous permet de mesurer son impact sur le territoire et tenter une synthèse sur la notion de gouvernance territoriale.

L'impact spatial des mesures d'inspiration néolibérale du gouvernement Sanchez de Lozada se mesure dans la réactivation des espaces économiques par l'arrivée facilitée de nouveaux acteurs transnationaux : espaces miniers stimulés par la demande mondiale de nouveaux métaux ; espaces des hydrocarbures, par la découverte et la mise en exploitation de gisements gaziers ; espaces agro-industriels qui bénéficient d'importants investissements ; espaces économiques urbains où les capitaux de firmes transnationales s'adjugent des secteurs lucratifs de la finance ou des télécommunications.

Mais son impact territorial s'est exercé bien au-delà sans doute des objectifs qu'il s'était fixé en traitant le thème des structures foncières (loi INRA) et celui de la gouvernance des territoires (LPP et LDA). La Décentralisation Administrative est une tentative de déconcentration des services de l'État au niveau du Département. En 2005, elle vivra un tournant majeur lorsque les forces sociales régionales, en particulier, dans les Départements de l'Orient, arracheront du pouvoir exécutif avec (à l'époque le président intérimaire Carlos Mesa) une réforme majeure qui instaure l'élection du Préfet au suffrage universel et non plus par nomination du Président de la République comme auparavant.

En prenant ces mesures, l'État néolibéral du MNR de Sanchez de Lozada répond positivement à la première hypothèse formulée au début de cette thèse et formulée ainsi : *l'État modifie son*

système de relation afin de favoriser l'autonomie des territoires. L'économiste-politologue Manuel de la Fuente, étudiant les motivations de ce gouvernement à mettre en œuvre une telle réforme invoque deux types de signaux de pression (de la Fuente, 2001) : des signaux internes de la part de mouvements sociaux, peut-être abasourdis par la crise, mais qui se reprennent à présent, mais aussi de la part de partenaires ou d'opposants sur l'échiquier politique ; des signaux externes de la part d'acteurs transnationaux (institutions internationales) qui véhiculent le paradigme devenu dominant de l'autonomie territoriale et de la décentralisation. Mais au-delà de ces signaux de pression, qui ont sans doute joué un rôle dans la décision d'implémenter ce type de réforme territoriale, la voie suivie par le gouvernement (décentralisation politique municipale, mais déconcentration technique départementale) nous fait postuler que cette modification du système relationnel étatique se réalise pour satisfaire des objectifs conformes à l'idéologie néolibérale en marche au plus haut sommet de l'État :

- Ces réformes d'organisation territoriale (LPP et LDA) visent en premier lieu à renforcer la *légitimité* de l'État. On a vu comment tout au long de la vie de la République, cet État avait du mal à asseoir sa légitimité, contestée par les communautés amérindiennes, par les mouvements sociaux, par l'institution militaire, par les syndicats. La toute puissance de ces derniers empêchait même tout consensus politique pour sortir de la crise des années 80 dans l'équilibre des mesures sociales et économiques. Au point où en était la crise, le succès des mesures du tournant néolibéral, avec l'enrayement de la spirale hyper-inflationniste et le rétablissement positif des indicateurs macroéconomiques, avait eu pour effet de renforcer la légitimité de l'État tout en affaiblissant l'influence des syndicats. En apportant « de l'État » en des lieux où il ne se rend jamais, sous forme d'une loi favorable à la participation des citoyens, il espère ainsi renforcer cette légitimité dans les territoires où celle-ci a toujours été contestée.
- En sériant les attributions : éducation, santé, culture, sport, petites infrastructures pour les Municipales ; grandes orientations économiques pour l'État, on s'offre les mains libres pour mener une politique économique globale sans souffrir trop de contestation. C'est la théorie du hochet : on donne un dérivatif « participatif » pour occuper les parties susceptibles de contestation d'une politique économique qui va à l'encontre de ses intérêts (Arias, 2004).

La LPP est une réforme extrêmement normée en complète rupture avec les cantons et les formes d'organisation traditionnelle en milieu rural amérindien : Les normes sont d'abord territoriales avec la création *ex nihilo* des 317²⁴⁵ municipes. Ces municipes sont composés d'OTB (Organisation Territoriale de base), charge à la société civile de s'organiser et de demander la création de leur OTB. Ces normes territoriales ont suscité bien des oppositions car il y eut apparemment peu de concertation avec les organisations rurales traditionnelles pour fixer les normes territoriales des municipes. M. de la Fuente cite le cas de « syndicats » paysans obligés de créer des sous-sections car leur aire de cohérence était partagée entre plusieurs municipes (De la Fuente, 2010a). Plus grave encore, l'auteur cite le cas du municipio de Pojo, situé sur la vieille route de Cochabamba à Santa Cruz. Ce municipio est à cheval sur une ligne de crête et les OTB du côté Chapare doivent faire un tour de près de mille kilomètres pour se rendre au chef-lieu situé sur l'autre versant. À terme, ce genre de municipio, peu viable, finit par se scinder. Ces normes territoriales semblent être établies de façon quasi autoritaire comme pour signaler que c'est bien l'État qui pilote le processus. Les normes organisationnelles me semblent en revanche intéressantes puisqu'avec le conseil municipal élu et le comité de vigilance chargé de veiller à la conformité des actes du conseil, en particulier l'exécution du budget, on a un système de pouvoir et contre-pouvoir qui semble taillé pour l'apprentissage de la démocratie et de la négociation. Dans la pratique, M. de la Fuente relate déjà des cas de clientélisme, de corruption locale, de « cooptation manipulée » de dirigeants syndicaux ou indigènes, de manipulation de la part d'ONG agissant dans le secteur, etc., constaté sur le terrain dans quelques municipes de Cochabamba.

Pour ma part, dans mes enquêtes, j'ai pu constater une répartition des rôles dans quelques municipes du Département de Santa Cruz : le maire est souvent un créole ou un métis résident du bourg, tandis que le président du comité de vigilance est systématiquement un indigène résident d'une communauté. Pouvoir et contre-pouvoir semblaient fonctionner en bonne harmonie et les enquêtes en ont été facilitées.

²⁴⁵ 327 selon Fernando Antezana (2006).

Une troisième série de normes de la LPP concerne la planification. La procédure se nomme Planification Participative Municipale (PPM). Il s'agit d'élaborer des documents assez techniques en ayant soin de la concertation. Le Plan de Développement Municipal (PDM) est un document qui contient les priorités de développement municipal négociées entre tous les acteurs. Le Plan Opérationnel Annuel (POA) traduit toutes les décisions prises annuellement. À partir des années 2000, le PDM est doublé d'un plan municipal d'aménagement du territoire²⁴⁶ (PMOT) qui devra s'articuler avec le Plan départemental (PDOT).

Bon an, mal an, les PDM, obligatoires en tant que documents pré-requis pour obtenir les financements à titre de coparticipation, vont se mettre en place. En revanche, les plans d'aménagement (PMOT) auront du mal à se concrétiser, d'abord à cause de leur caractère facultatif, mais aussi du fait de leur caractère quelque peu abstrait, **peu** prospectif et manquant d'actions opérationnelles.

Cette planification participative devrait être un moment fort de la vie politique locale puisqu'il convie les citoyens et les groupements de citoyens à réfléchir ensemble sur un projet territorial. Cependant, les municipes ruraux, et même ceux qui s'organisent autour d'une petite ville, se heurtent à deux types de problèmes pour mettre en œuvre cette planification participative :

- Un problème d'animation de la participation et de réalisation technique des documents réglementaires. Il n'existe pas de personnel formé à ces tâches et en attendant de trouver une solution institutionnelle les municipes, livrés à eux-mêmes, soit renoncent à mettre en œuvre la planification participative, soit contractent des professionnels, en général des ONG, dont les compétences ne sont pas toujours établies et l'éthique parfois douteuse. Une prise en charge institutionnelle est la meilleure réponse qui soit car elle permet un processus d'apprentissage. Ainsi, la préfecture de Santa Cruz a mis en place une officine, FORTEMU, chargée d'aider les municipes à organiser leur planification participative et à élaborer leurs documents réglementaires comme les

²⁴⁶ Plan Municipal de Ordenamiento Territorial.

PMOT. La coopération internationale reste encore une voie explorée faute d'alternative à court terme.

- Une difficulté pour la population à comprendre les enjeux de la planification participative et l'intérêt de l'aménagement du territoire. Les séances de réflexion en commun sur les projets territoriaux sont souvent décevantes. La population perçoit mal l'intérêt de l'aménagement du territoire car il ne débouche pas sur des applications ou des projets concrets. Il faudra sans doute du temps et de l'expérience pour que ces exercices collectifs, qui visent à doter le territoire d'un véritable projet, donnent vraiment des résultats réalistes et exploitables.

En conclusion, la LPP a suscité rejet et suspicion lorsqu'elle a été mise en place dans les années 90 (Vergas, 1998). Son caractère quelque peu technocratique et le fait qu'elle ait été élaborée par un gouvernement néolibéral n'ont pas plaidé en sa faveur. La population semble s'être bien accommodée des outils d'organisation de la gouvernance locale. En particulier, les jeux entre le conseil municipal et le comité de vigilance sont riches d'enseignement sur l'état des sociétés locales et sur l'origine des nœuds conflictuels. En effet, on relate des cas de collaboration, de rivalité, de clientélisme, de corruption et toutes sortes d'interactions variées qui témoignent de la diversité des sociétés locales. En revanche, les outils de planification et d'élaboration de projets territoriaux sont plus difficiles d'accès et demandent des ajustements, des adaptations et de l'expérience pour donner leur pleine mesure. Finalement, les mouvements sociaux, qui avant s'exprimaient dans les instances sectorielles et corporatives qu'étaient les syndicats, se sont repliés sur les territoires et s'organisent à présent selon la logique territoriale. Au point qu'on peut se demander si la loi de participation populaire n'a pas constitué un outil d'aide à la transition des mouvements sociaux vers le territoire, surtout après la loi de 2004 qui ouvre l'accès de la compétition électorale municipales à toutes les associations ou groupements de la société civile habilités ainsi qu'aux peuples indigènes²⁴⁷, alors qu'auparavant, seuls le partis politiques étaient habilités à concourir. 18 partis se sont ainsi présentés aux élections municipales de 1999. Ce nouveau cadre juridique va consacrer le

²⁴⁷ Ley de Agrupaciones Ciudadanas y de Pueblos Indígenas de 2004.

recul parfois spectaculaires des partis politiques traditionnels²⁴⁸ et la prolifération des associations et peuples indigènes dans le jeu électoral municipal (Romero, 2005). Près de 900 associations citoyennes ont fait des démarches en vue d'obtenir l'habilitation à concourir aux élections de 2004. Environ 400 d'entre elles se sont finalement présentées. Mais du fait de cette prolifération des listes citoyennes, le recul réel en termes de présence dans les conseils municipaux des partis politiques traditionnels a été limité.

A contrario, les objectifs supposés des instigateurs de la LPP, à savoir le renforcement de la légitimité de l'État et le détournement des acteurs locaux des enjeux économiques nationaux et globaux n'ont pas été atteints puisque, renforcés par leurs assises territoriales et leur organisation réticulaire, les mouvements sociaux de Bolivie ont déjoué les plans de privatisation de la distribution de l'eau et l'appropriation des ressources en gaz par les firmes transnationales.

7.5 Le paradigme de la gouvernance locale

Avant même la chute du mur de Berlin en 1989 et l'effritement de l'empire soviétique en 1991, qui allait consacrer le capitalisme globaliste comme unique solution au destin du monde, la Bolivie avait déjà réalisé son tournant néolibéral, avec la Nouvelle Politique Économique initiée par Victor Paz Estenssoro en 1985. Cette NPE et ses futurs avatars allaient disposer d'un peu plus d'une décennie pour s'exprimer, appliquant les recettes mises au point par les bailleurs de fonds habituels : désengagement total de l'État de la sphère productive, y compris des secteurs stratégiques comme l'énergie ou basiques comme la distribution de l'eau ; réduction des dépenses sociales (éducation, santé, protection sociale) ; décentralisation, c'est-à-dire délestage des dépenses sociales de l'État sur des entités géographiques subétatiques. L'État n'est plus tenu au devoir d'équité spatiale et d'égalité entre des citoyens. Mais au moment de mettre en forme les réformes de troisième génération²⁴⁹, les mouvements sociaux, assez atones durant cette décennie malgré quelques

²⁴⁸ Avec des pertes d'électorat de 5 à 15% (en nombre de points de pourcentage).

²⁴⁹ Réforme de première génération : privatisation des entreprises publiques, les mines, le transport, les télécommunications, l'électricité.

poussées de fièvre, allaient soulever une vague de contestation qui allait balayer le second gouvernement de G. Sanchez de Lozada en octobre 2003. Comment une telle chose a été possible alors que les deux premières vagues de réformes néolibérales s'étaient déroulées sans véritable contestation ?

Du fait de la territorialisation des mouvements sociaux en Bolivie, les réformes de participation populaire et de décentralisation sont tombées sur un terrain fertile et les ont nourris. C'est particulièrement le cas dans Chapare contrôlé par les syndicats de *cocaleros* affiliés au MAS qui se sont emparés du pouvoir communal dès les élections de 1999 et ont consolidé leur assise électorale sur l'ensemble des municipes des vallées et du Sud de l'*Altiplano*.

En quelque sorte, la stratégie des acteurs transnationaux qui est de diminuer l'État dans ses capacités d'action a rencontré un écho inattendu, dans la phase tactique de transfert de certaines de ses compétences et moyens vers des niveaux inférieurs de son organisation spatiale, chez les acteurs locaux qui s'en sont servis pour lutter victorieusement contre ces acteurs transnationaux.

De cette rencontre particulière aux conséquences inédites, il s'est conçu une nouvelle gouvernance locale, peut-être pas tout à fait conforme à ce que souhaitaient ses promoteurs initiaux. Il apparaît important d'explorer ou de revisiter les concepts mobilisés autour de cette gouvernance locale, comme participation, décentralisation ou autonomie.

7.5.1 Gouvernance locale dans un réseau mondial

Le retour au territoire des mouvements sociaux ne signifie pas un repli sur soi bien au contraire. Le territoire est la base à partir duquel on construit les luttes locales en les nourrissant à l'aide des ressources du réseau dans deux directions : la consolidation d'alliances avec d'autres mouvements sociaux au niveau mondial ; la médiatisation des luttes. Ainsi, les mouvements sociaux victorieux de la *guerre de l'eau* à Cochabamba se sont servis des ressources du Web pour médiatiser leur lutte et trouver d'indispensables alliés dans les mouvements altermondialistes qui étendent leur réseau d'activistes dans le monde entier à partir de l'Europe et du continent nord-américains. Le succès de la *guerre de l'eau* est d'ailleurs dû à une conjonction d'innovations locales (par exemple la coordination de la lutte

est confiée non pas à des syndicats classiques, mais à une *Coordinadora*²⁵⁰, sorte de comité de lutte à fonctionnement ouvert et démocratique) et une campagne d'activistes dans les pays du Nord pour faire pression sur les firmes transnationales impliquées et les gouvernements des pays d'où sont issues ces firmes (Mayorga, Cordova, 2008). Et par la grâce de ce même réseau informatique, les mouvements sociaux de Cochabamba deviennent des experts que l'on consulte pour leur expérience de confrontation avec des acteurs transnationaux. Les mouvements indigènes ont pris conscience de leur continentalité et n'hésitent pas à passer par-dessus les représentations officielles des États-nations pour accéder aux sommets internationaux où ils estiment qu'ils sont les seuls à pouvoir parler en leur nom propre (Sassen, 2007).

7.5.2 Qu'est-ce que la « participation » ?

Ce qui étonne l'observateur lors de conflits sociaux en Bolivie, c'est la capacité de mobilisation, la participation massive, la discipline, la détermination, une sorte de soumission aussi. Cette puissance de la mobilisation se retrouve dans les Andes comme dans l'Orient. Là, les matrices qui unissent les mouvements sont à la fois corporatives (on part au *Cabildo*²⁵¹ ensemble à partir de son lieu de travail), culturelle et symboliquement territoriales car on « lutte contre l'État qui nous spolie collectivement en tant qu'habitant de l'Orient ». Mais la grande différence entre les mouvements sociaux de l'Occident et de l'Orient réside dans l'encadrement. À Santa Cruz, toute la contestation est contrôlée par le Comité pro Santa Cruz. Il est difficile de faire entendre une voix dissidente, car elle sera ostracisée comme une parole de trahison. Dans les Andes, le pouvoir appartient à la base. Le *leader* n'est que le porte-parole de la contestation et doit lui rendre compte de toute initiative. Dans ce mode de prise de décision extrêmement participatif, c'est souvent la position la plus radicale qui est adoptée. Cette soumission, réelle et symbolique, du chef à la base s'est résumée par la volte-face d'Evo Morales lorsqu'il avait tenté de retirer brutalement la subvention de l'État au prix des carburants en début de l'année 2011. La réaction de population fut à ce point violente que le

²⁵⁰ Coordinadora por la Defensa del Agua y de la Vida

²⁵¹ Le *Cabildo* est plus qu'une simple manifestation pour exprimer son mécontentement. Il y a aussi l'idée d'un rassemblement pour décider ensemble d'un point important de la gouvernance de la cité.

Président retira aussitôt la mesure²⁵². Pour expliquer sa reculade, il s'exprima dans les médias avec la formule « *mando obedeciendo*²⁵³ » paraphrasant les paroles du sous-commandant Marcos, figure médiatique de la contestation dans le Chiapas mexicain. Cette anecdote est symptomatique de la relation complexe et tendue entre l'État et la société en Bolivie. Jusqu'à présent, la Bolivie n'a jamais pu trouver le « consensus accumulatif » qui lui aurait permis un décollage économique, compte-tenu des richesses déjà extraites ou encore contenues dans son sous-sol. Ni la bourgeoisie incomplète du début de la République, ni l'État politico-syndical MNR issu de la révolution de 1952 n'ont obtenu ce consensus. L'État plurinational d'Evo Morales et du MAS y parviendra-t-il ? M. de la Fuente reste dubitatif (2010b) constatant que le modèle économique du MAS n'a pas changé, puisqu'il mise toujours sur l'économie de rente minière et n'a aucun projet pour l'économie paysanne. Après un mandat où il était nécessaire, socialement et politiquement, de relancer les dépenses sociales, le gouvernement plurinational de Bolivie arrive à un tournant, au début de la décennie 10, où il lui faudra trouver l'équation qui lui permettra de trouver ce fameux *consensus acumulatif* afin d'équilibrer les dépenses sociales et les investissements productifs et donc de définir et de pérenniser un modèle économique. Tous les autres régimes ont échoué à le trouver.

En quelque sorte, ce qui semble à tous une nouveauté (même si elle compte déjà pratiquement trois décennies de pratiques), la participation populaire, l'approche et les méthodes participatives, les communautés andines semblent les pratiquer depuis toujours comme outil de contrôle social. Mais les méthodes participatives constituent-ils vraiment de bons outils de négociation, d'apprentissage de la démocratie ? Permettent-elles de situer à coup sûr où se situe l'intérêt général ? Et qu'est-ce donc que la participation ? Une recension des pratiques qui se réclament de *l'approche participative* débouche sur cette typologie :

²⁵² La mesure est nommée *gazolinazo* pour exprimer sa brutalité. Les suffixe azo est un augmentatif qui exprime un impact important : *surazo* = coup de froid venu du Sud ; *golazo* = un but splendide en football ; *gazolinazo* = un véritable coup de bambou sur le prix du carburant.

²⁵³ Je dirige en obéissant (sous-entendu à la base).

- Le participatif comme nouvelle exigence de la gouvernance des institutions internationales
- Méthodes de recherche participatives
- Pratiques nouvelles de la démocratie locale
- Pratiques traditionnelles des communautés amérindiennes

Le *participatif* est un concept qui commence à dater mais continue à être en vogue, assez largement adopté et diffusé, comme exigence de gouvernance, par les institutions internationales, les ONG ou les scientifiques qui réfléchissent sur la gouvernance locale ou les projets à dimension territoriale. La Banque Mondiale fait grand usage du terme en l'associant par exemple au vieux terme de développement (développement communautaire participatif). Mais, elle n'en donne pas une définition, enjoignant chaque institution à définir la sienne. La FAO, de son côté, lie le participatif aux notions d'équité, d'accès aux ressources et d'harmonie dans les rapports sociaux. Le FMI et la Banque Mondiale recommandent aux pays qui élaborent leur document de stratégie de lutte contre la pauvreté (DSLCP) de recourir à un processus participatif afin de recueillir l'assentiment de l'« opinion publique ». Mais les critères d'éligibilité concernant la participation, présentés à l'époque comme innovants (Cling J.-P., Rafazindrakoto M., Roubaud J.-F., 2002), sont à la fois vagues (société civile et secteur privé) et restrictifs (critère de légitimité, de représentativité et de capacité) pour présélectionner de fait des acteurs déjà bien identifiés (ONG-courtiers, faux-nez de l'administration ou même du secteur privé). Les territoires de la périphérie du monde ont du mal à faire émerger des organisations représentatives et lorsqu'ils y parviennent ces organisations sont ignorées par les institutions internationales ou ne sont pas considérées comme des interlocuteurs valables. On en arrive à des aberrations comme celle relatée par les auteurs cités plus haut où le DSLCP du Nicaragua faisait apparaître dans les priorités la privatisation de l'eau alors que ni les organisations sociales, ni les parlementaires du pays n'y étaient favorables. On le voit, le participatif figure toujours dans le vocabulaire des institutions internationales mais qui se gardent bien de rentrer dans le détail des rapports de force et des conflits réels du pays, et d'analyser quels groupes se sont emparés de la rédaction de la DSLCP. Les DSLCP les plus récents ne montrent pas d'évolution notable dans l'organisation de la participation. Ainsi, dans une échelle d'intensité de la participation qui irait de : 1) Information, 2) Consultation, 3) Participation stratégique partielle, 4) Participation

stratégique complète, 5) Prise de décision, 6) Maîtrise locale partielle de l'élaboration et de l'implémentation des projets, 7) Maîtrise locale complète de l'élaboration et de l'implémentation des projets, la position inchangée du couple BM/FMI débouche sur des pratiques qui atteignent au mieux le niveau deux (consultation). Le plus souvent il ne dépasse pas le premier niveau de la participation (Information) qui se résume à un atelier où l'on convoque quelques représentants de la société civile, comme c'est le cas par exemple pour le DSLCP de la Mauritanie où l'auteur exprime la qualité de la participation par le fait que les représentants de la société civile aient pu exprimer librement des critiques vis-à-vis du gouvernement.

Pour les acteurs amenés à faire du terrain comme les chercheurs ou les ONG, l'approche participative donne lieu à une abondante variété de méthodes, parfois théorisées et même répertoriées. Ainsi le Vlamms Instituut vor Wettenschapelijk édite un guide des méthodes participatives qui n'en détaille pas moins de 13 (Slocum et Al., 2006). Le travail du Géographe Patrick d'Aquino sur les méthodes de participation ascendante en fait un spécialiste des théories de l'approche participative et des pratiques des méthodes ascendantes (d'Aquino, 2002a, 2002b). Pour cet auteur, soucieux autant de théories que d'applications empiriques, ne méritent le label de participatif que les expériences du septième niveau de l'échelle exposée plus haut. Certains acteurs comme le CIAT²⁵⁴ se veulent pragmatiques. Les méthodes participatives qu'ils développent permettent de résoudre des problèmes techniques et/ou organisationnels concrets. C'est une démarche constante qui permet de confronter les désirs des uns et la connaissance des possibles des autres.

On a déjà développé dans les chapitres précédents le rôle de la LPP dans l'introduction de la participation dans la démocratie locale, à travers la mise en place de structure de contrôle de la gouvernance (Comité de vigilance) et l'élaboration de projets territoriaux (PDM et PMOT) comme autant d'outils d'apprentissage de la démocratie. On a vu aussi que la participation populaire était inspirée du fonctionnement participatif dans la gouvernance des territoires traditionnels amérindiens. On a aussi évoqué les caractéristiques de cette gouvernance

²⁵⁴ Centre International d'Agronomie Tropicale

traditionnelle (contrôle des responsables et des décisions par la base, contrôle social sur la participation de tous, culture du consensus) qui a influencé le fonctionnement institutions républicaines (syndicats, partis politiques) ainsi que la nature des relations et des conflits sociaux où la pression de la base pousse à la radicalité.

Mais beaucoup de praticiens des méthodes participatives travaillant par exemple dans des ONG immergées dans les réseaux sociaux conçoivent une méfiance, voire une franche hostilité vis-à-vis des acteurs institutionnels, même ceux qui officient au plus près des populations dans des lieux de gestion ou de pouvoir décentralisés. Cette façon d'entériner ou d'accentuer des fractures entre la pratique de la démocratie participative et la pratique de la démocratie représentative m'est toujours apparue comme préjudiciable au concept même de démocratie. Dans des sociétés complexes, c'est bien dans l'articulation entre ces deux types de pratiques de la démocratie (pratiques participatives et électives) et dans l'articulation des niveaux de gouvernance qu'on fera surgir la fluidité des décisions en fonction d'une certaine facilité à identifier l'« intérêt public ». Les nombreuses crispations de la Bolivie viennent justement de ce manque aigu d'articulation entre les pratiques participatives et les pratiques électives de la démocratie, et entre chaque niveau géographique où s'élaborent les décisions politiques qui concernent les destins individuels et collectifs. C'est en fonction de ce point de vue que nous avons défini au sein d'AIDeR²⁵⁵, une approche pragmatique de la participation conçue d'abord du point de vue théorique comme un concept central de la dynamique de la gouvernance. L'aspect pragmatique vient de notre propre pratique de la participation qui adapte ses méthodes en fonction de la nature du milieu local avec lequel nous entrons en interaction, en fonction des contingences physiques²⁵⁶ ou des réalités politiques.

7.5.3 Autonomie et décentralisation

Du point de vue strictement spatial, l'autonomie concerne la situation d'un gouvernement local qui exerce librement sa capacité de décision sur un éventail plus ou moins large de

²⁵⁵ Approche Intégrée du Développement Régional, équipe de recherche dans laquelle j'ai travaillé durant le temps consacré à l'élaboration de cette thèse.

²⁵⁶ Les communautés qui habitent à une journée de pirogue ou de cheval du chef-lieu n'expriment pas les mêmes besoins ou exigences en matière de participation que les communautés qui habitent dans le chef-lieu même.

compétences, mais n'entretient pas moins des relations de dépendance vis-à-vis d'un État. Mais prises ensemble, autonomie et décentralisation forment un couple conceptuel qui renvoie à un certain nombre d'interfaces : entre la société et l'État ; entre des désirs individuels, des aspirations collectives et leur concrétisation spatiale ; entre la démocratie participative et la démocratie représentative ; entre la dimension politique de l'organisation territoriale et sa dimension technico-administrative ; entre les modes de prise de décision (consensus/majorité qualifiée) concernant le territoire ; entre degré de gouvernabilité et définition d'un contenu pour la gouvernance. Ces interfaces sont fragiles et oscillent constamment entre articulation et rupture. En Bolivie, elles ont donné lieu à des affrontements irréductibles à cause d'une construction étatique fondée sur la domination et l'exclusion.

L'autonomie et la décentralisation sont reconnues par la Constitution de l'État plurinational de Bolivie. Depuis juin 2010, il dispose de surcroît d'une loi-cadre qui régit *les autonomies* et la décentralisation. Le pluriel accordé à « autonomie » est le signe que cette loi n'entend pas rester dans le conceptuel mais bien de rattacher le mot à des réalités concrètes du pays. C'est aussi le fruit d'un âpre débat qui a confronté des conceptions divergentes sur l'autonomie. Que des aspects factuels de l'organisation territoriale d'un État, qui ailleurs relèveraient plutôt de choix techniques et d'ingénierie territoriale, soient gravés dans le marbre de la Constitution révèle une forte aspiration d'en finir avec un État hyper centralisé et excluant. La loi-cadre des autonomies et décentralisation « Andrés Ibañez » de 2010 conserve l'organisation spatiale républicaine (départements, municipales) et superpose d'autres entités territoriales en cours de construction : TIOC²⁵⁷, régions, mancomunidades. Ces nouvelles entités sont créées uniquement à la demande des habitants. L'autre nouveauté majeure de la loi est qu'elle met fin au modèle emboîté et hiérarchique de l'organisation territoriale occidentale. L'article 5.8 de la loi stipule que « La relation entre les entités territoriales autonomes est harmonique, proportionnelle, de traitement égalitaire et de réciprocité entre elles, n'admet pas de subordination hiérarchique ni de tutelle entre elles²⁵⁸ ». Une telle disposition, qui met sur pied

²⁵⁷ Territorios Indígenas Originarios Campesinos.

²⁵⁸ Igualdad – La relación entre las entidades territoriales autónomas es armónica, guarda proporción, trato igualitario y reciprocidad entre ellas, no admite subordinación jerárquica ni tutela entre sí.

d'égalité toutes les entités territoriales officielles présentes ou avenir, est une tactique habile pour mettre la centralisation au cœur du dispositif d'autonomie et de décentralisation puisque chaque collectivité territoriale, emboîtée ou non, dépend directement de l'État pour son fonctionnement, ses ressources et sa gouvernance. Outre la disparition des hiérarchies territoriales affichée et le contournement des aspirations populaires à l'autonomie et à la prise en main des destins territoriaux, cette loi-cadre des autonomies et décentralisation de 2010 entérine l'abandon de l'aménagement du territoire constaté depuis la prise de pouvoir par le MAS. Le retrait de l'aménagement du territoire comme outil de projet territorial est aussi une façon de déposséder les collectivités territoriales de leur avenir et de le remettre aux mains de l'État.

Cette mise en place d'une organisation spatiale originale, avec des entités territoriales héritées de la République (départements, provinces, municipales) et d'autres entités inédites (TIOC, régions, mancomunidades, etc.) se heurte d'ores et déjà à des difficultés d'articulation. Il n'y a *a priori* plus d'articulation hiérarchique mais les articulations entre des entités non-hiérarchiques de tailles différentes, en superficie comme en nombre d'habitants, vont se compliquer sérieusement. C'est un peu la traduction spatiale de la volonté et de la difficulté de faire vivre un « État plurinational ». Il faudra non seulement mettre en place une ingénierie territoriale complexe et subtile pour faire vivre une organisation spatiale inédite, mais imaginer des outils de négociation souples et évolutifs pour articuler des territoires de gouvernances, de projets, d'aspirations et de visions parfois incommensurables.

7.6 Avancées méthodologiques

Je me suis d'abord intéressé aux difficultés liées à l'utilisation des chorèmes comme modèles spatiaux sous-tendus par des hypothèses d'ordre social (Théry, 1988). Les propositions que je formule visent à renforcer la théorie, lever quelques ambiguïtés qui se nichent dans les coins du socle de la chorématique, clarifier les fonctions de recherche et de communication des chorèmes, et rendre plus rigoureux la pratique de la chorématique. Mais le principal apport

méthodologique de cette thèse est d'avoir tenté d'introduire une théorie du social²⁵⁹ dans la dimension spatiale qui constitue le cœur de la démarche géographique. Cela a été rendu possible en mettant en perspective la chorématique qui identifie les structures spatiales, c'est-à-dire les formes produites ou créées, et la systémique, qui met en scène les relations et les échanges de signaux et d'énergie entre les acteurs, et cela à plusieurs échelles géographiques, qui débouche au final sur la production de ces formes (structures spatiales). Le couple structure/système, privilégié dans ma démarche géographique, s'est accompagné d'une tentative d'articulation avec le couple territoire/acteur.

7.6.1 Systémique et chorématique : systèmes et structures dans l'espace des sociétés

Du fait de longs séjours en Bolivie avec des tâches professionnelles qui m'ont fait côtoyer une grande variété des partenaires, le sujet de cette thèse s'est imposé de lui-même, presque naturellement. Il a fallu bien sûr le formuler. Mais travaillant avec des partenaires qui s'intéressaient aux impacts des politiques publiques sur les dynamiques territoriales et le développement, il était naturel que je m'interroge sur la provenance de ces politiques publiques, la façon dont elles étaient formulées, pour quoi, pour qui. D'où venaient leurs continuités, leurs ruptures ? Quels étaient les mécanismes qui fonctionnaient en aval de leur formulation ? Le tout sans perdre de vue que l'intérêt principal résidait dans les impacts de ces politiques sur la dynamique des territoires avec leurs capacités différentielles d'absorption et d'adaptation face à ces politiques. C'est ainsi que j'ai conçu de mettre à jour ces jeux de signaux envoyés par des groupes d'acteurs afin d'influer, directement ou indirectement, sur le contenu des politiques territoriales, du moins celles qui ont un impact sur le devenir des territoires.

La méthodologie en revanche fut plus longue à se dessiner. Je constatais qu'en tirant le fil d'un tel sujet, il se dévidait dans des directions dont je n'étais pas certain d'y pouvoir garder sa maîtrise. Du point de vue de la formation, j'ai eu la chance de participer à la phase finale de

²⁵⁹ Théorie de la domination et des conflits comme modes de stabilisation et de changement socio-spatiaux, à forte connotation marxienne.

cette aventure intellectuelle stimulante que fut la Maison de la Géographie de Montpellier. J'ai profité des avancées théoriques, méthodologiques et du développement des outils idoines, accumulés par une décennie de pratiques d'un groupe de chercheurs, d'ingénieurs et de doctorants qui travaillaient dans une atmosphère de « fronts pionniers », où la synergie avait pour moteur l'intérêt commun de défricher un territoire alors inconnu. Mais ces acquis n'allaient pas s'adapter tout seuls à mon sujet. Acteurs, espaces et territoires interagissaient et se modifiaient sous mes yeux. Il fallait trouver un agencement méthodologique pour en rendre compte. Bien sûr, l'imbrication du spatial et du social n'est pas une nouveauté en géographie. C'est même là que réside actuellement notre spécificité de géographes en dépit de nos différences d'approche. Mais sur quelle dimension spatiale nous appuyons-nous et quelle théorie du social est susceptible d'être logée dans notre espace géographique ? Le défi était double : d'une part, comment documenter la relation entre les objets géographiques identifiés et les groupes sociaux qui les produisent ou les transforment ; d'autre part, quels systèmes matériels retenir pour documenter la thèse et comment les mettre en cohérence ? Le tour d'horizon épistémologique m'apprend qu'il y a au moins deux courants de la géographie française qui font cas de la dimension sociale de l'espace (ou de la dimension spatiale des sociétés, selon les points de vue). Les deux courants subissent en commun l'influence majeure d'une matrice conceptuelle, le marxisme. Ils partagent aussi la conviction que l'espace est une production sociale. Le courant le plus structuré s'est auto-nommé « géographie sociale ». Il s'est épanoui dans les universités du grand Ouest de la France et son acte fondateur est fixé par un texte qui trace ses axes forts : primauté de la dimension existentielle individuelle, priorité aux thèmes qui traitent de la domination et des inégalités, position critique et engagement du chercheur (Frémont, Hérin, Chevalier, Renard, 1984). La consolidation d'une plate-forme cohérente autour de l'héritage de ces auteurs, considérés comme des pères fondateurs, de la définition de son objet, d'une démarche structurée, ainsi que de concepts et de méthodes spécifiques confèrent une visibilité et un indéniable attrait à ce courant. Le travail précurseur de la géographe Renée Rochefort, dans lequel elle analyse le rôle des classes dominantes dans le retard de développement de la Sicile des années 60 (Rochefort, 1963) fait étonnamment écho aux analyses de René Zavaleta sur la bourgeoisie bolivienne. Cependant, la relation de la géographie sociale avec l'espace n'est pas simple. L'« inversion des priorités » entre l'espace et la société, préconisée par R. Rochefort, ne suffit plus et les tenants de la géographie sociale semblent préoccupés par l'accusation de *spatialisme*, sorte de

maladie honteuse du géographe qui lui ferait « fétichiser » l'espace. Avec le bilan et la mise au point épistémologique introduits en 2006 (Séchet, Verschambre, 2006), le courant s'est radicalisé dans sa relation à la question spatiale en préconisant l'abandon des outils d'analyse spatiale, qui constituaient pourtant une ligne de force de leurs prédécesseurs²⁶⁰, tels que l'analyse des données, des modèles mathématiques, statistiques, iconiques, les bases de données géographiques et la cartographie parce qu'ils constituent des « instruments majeurs du spatialisme » (Lussault, in : Lussault, Lévy, 2003 : 866). Outre l'abandon des outils de spatialisation des données, la nouvelle géographie sociale prend ses distances avec les données quantitatives, la dimension économique, et vis-à-vis des autres courants, approches ou conceptions de la géographie²⁶¹. La crainte de se voir affubler l'étiquette de « spatialisme » est telle que les nouvelles générations qui se revendiquent de la géographie sociale prennent même leurs distances vis-à-vis des « pères fondateurs ». En effet, en dépit du discours sur le renversement des priorités entre espace et société, ceux-ci ont produit une définition de la géographie « *fortement marquée par le vocabulaire marxiste et les rapports de production [...]* » qui « *plaçait sur le même plan société et espace* » et donc tombaient sous la critique justifiée à leurs yeux de spatialisme (Séchet, Verschambre, 2006 : 13-14). Ces orientations ainsi que la production actuelle de la géographie sociale, fracturée entre des discours théoriques à tendance spéculatives, mais sans validation empirique, et une inflation d'études analytiques détaillées sur des pratiques sociales ou culturelles, sans aucune armature théorique (Cailly, in : Lussault, Lévy, 2003 : 855) ont mis fin à l'intérêt très lointain que j'ai pu concevoir pour cette approche de la géographie.

L'autre approche de la géographie qui intéresse ma recherche d'une méthodologie ajustée à ma thèse n'est pas à proprement parler un courant. Il s'agit plutôt de personnalités qui partagent une localisation institutionnelle méridionale, une réflexion sur la discipline qui les ont amenés à penser la dimension sociale à travers ses stratégies d'inscription dans l'espace. La plupart de ces personnalités ont été à l'origine ou ont participé de près ou de loin au réseau

²⁶⁰ Sous forme par exemple de production d'atlas des inégalités sociales.

²⁶¹ Les éditeurs des actes du colloque : « *Penser et faire la géographie sociale. Contribution à une épistémologie de la géographie sociale* » qui s'est tenu à Rennes en 2006, constatent un rapprochement entre la géographie sociale et la géographie culturelle, mais une prise de distance avec les autres courants et avec la géographie.

RECLUS, lequel a laissé en héritage une pratique de la géographie fondée sur la modélisation (modélisation des objets géographiques et modélisation des systèmes) où l'espace est considéré comme une catégorie d'objets produits par les sociétés et il revient au géographe d'étudier ces productions (Brunet, 2001). L'espace a des contraintes intrinsèques fondées sur la physique (poids, intensité) ou sur la géométrie (distance) ainsi que les inévitables contingences (présence aléatoire de facteurs). Ces contraintes nécessitent des outils et des méthodes spécifiques pour en rendre compte. Enfin l'étude morphologique de l'espace est liée à l'étude des acteurs qui ont produit ces formes spatiales. Pour R. Brunet, l'espace étant un produit social, parler de géographie sociale relève du pléonasme : « *Faites, faisons de la géographie ; en scientifiques, avec toute la curiosité et l'imagination que cela requiert ; sans complexe, et sans adjectifs, [...]. Il est naturel, il est bon, qu'il y ait des géographes "sociaux" ; il n'y a pas de "géographie sociale"* » (Brunet, 1986b). Mais l'implicite espace/société prônée par R. Brunet, qui lui fait proscrire des expressions comme « socio-spatial », ne me paraît pas couler de source. Bien que totalement insensible aux critiques de « spatialisme », je ne suis pas certain qu'il ne faille pas expliciter lorsque nous cherchons des « lois de l'espace » fondées sur ses contraintes physiques et géométriques, et des « lois dans l'espace », lorsque la dimension sociale y fait irruption. Elle oppose justement les stratégies des uns et des autres pour imposer d'un côté, la recherche de légitimité territoriale et de l'autre, des spoliations et accaparements dans un enjeu d'organisation, de production d'espace et de création de territoires, comme c'est le cas pour la Bolivie. C'est pour cela qu'en dépit d'objections mineures, c'est bien vers cette géographie de Roger Brunet ou Franck Auriac, qui allient souci de théorisation et empirisme de l'exemple, affinement des concepts et recherche méthodologique, que je me tourne. Est-ce le contexte de crise de la discipline ressentie dans les années 70 qui les ont obligés à cette cohérence totale, à la fois théorique, épistémologique et méthodologique ? J'en recueille personnellement les fruits, plus particulièrement le travail de Franck Auriac, dont l'exemple de la thèse (Auriac, 1983), cadrée par la théorie du système général et irriguée par la théorie sociale du marxisme m'autorise à mon tour à tester des combinaisons méthodologiques inédites. La combinaison que j'ai tentée ici est de mettre ensemble des modèles systémiques avec la chorématique.

En dépit de l'affirmation de Roger Brunet sur la chorématique qui serait une approche à la fois structurale et systémique, ce que retient la postérité de sa proposition, c'est sa dimension

structurale, c'est-à-dire plutôt l'identification des structures spatiales élémentaires (aspect analytique) plutôt que la composition des modèles (synthèse d'un système). Il s'agit bien d'une « *reconnaissance de formes, ou plus exactement des structures des organisations spatiales [...]* » (Brunet, 1980). Et s'il faut recourir à la métaphore linguistique, le chorème se réfère plutôt au morphème, c'est-à-dire à la plus petite unité linguistique porteuse de sens. Même pris dans sa dimension historique, avec les chronochorèmes adoptés dans cette thèse, le chorème reste un indice formel, une forme spatiale identifiée qui peut suggérer une domination, un rapport de force, en tout cas une hypothèse forte, mais ne suffit pas à donner toutes les clefs pour comprendre la nature des rapports de force ni même à identifier les forces en présence. Il est de surcroît difficilement manipulable en matière de changement d'échelles. Pour compléter l'approche structurale de la chorématique il s'avère donc indispensable d'y adjoindre une véritable approche systémique fondée sur la théorie du système général, tel que l'a défini L. von Bertalanffy et tel que l'a affiné J.-L. Le Moigne. Modéliser les formes, les structures d'organisations spatiales et modéliser les systèmes relationnels mettant en prise les acteurs qui produisent ces structures spatiales constituent les apports méthodologiques majeurs de cette thèse.

Restait à choisir les systèmes matériels, producteurs d'énergie du système et qui provoquent effectivement les dynamiques territoriales. J'ai opté pour trois types d'énergies, reliés à trois sous-systèmes matériels :

- L'énergie productrice : les espaces économiques
- L'énergie créatrice : les objets géographiques complexes tels les territoires
- L'énergie agonistique : tout ce qui concerne les conflits autour de la question de la domination, de l'accaparement, des révoltes, des capacités révolutionnaires

Le bilan méthodologique est-il réellement satisfaisant ? Y avait-il d'autres choix possibles ? Par exemple, est-ce qu'il n'aurait pas fallu combiner aussi l'énergie reproductrice, les questions de croît naturel, de fécondité de population, qui ont aussi une incidence sur les dynamiques spatiales ? Il existe bien sûr d'autres possibilités de combinaisons de sous-systèmes matériels pour documenter cette thèse. Celle qui a été choisie a le mérite de la cohérence dans sa construction et de l'efficacité dans la mise en tension entre les pôles de la cohérence, de la pertinence, de l'accessibilité et du contexte empirique local.

7.6.2 Rigueur et retour aux sources de la chorématique

L'emploi des modèles systémiques n'a pas posé de problèmes particulier car les théoriciens ne proposent ni modèle de modèle, ni grille ou schéma préétablis, mais seulement une démarche, des principes et des conseils.

En revanche, pratiquer la chorématique a nécessité quelque toilettage. En premier lieu, le socle (tableau) des 28 chorèmes comportait quelques problèmes mineurs de dénomination. J'ai proposé des rectifications et je renvoie au texte pour le détail.

La méthode comporte aussi des ambiguïtés plus importantes et que je propose aussi de lever. La première ambiguïté concerne le statut du chorème et la confusion entre structure et dynamique territoriale. Un chorème est sensé être une structure spatiale élémentaire, c'est-à-dire quelque chose qui présente une certaine stabilité alors même que des processus tels que tropisme ou dynamique territoriale apportent des éléments d'instabilité, voire de déstructuration des « structures élémentaires de l'espace » ou des « structures des organisations spatiales²⁶² ». La réponse est de partager en deux le tableau des chorèmes en fonction de la nature du traitement de l'espace par les Hommes. S'il s'agit d'un traitement structurel (les limites administratives d'un maillage, l'affermissement d'un réseau de canaux d'un quadrillage), le chorème est versé dans la catégorie « chorème structurel » ; s'il s'agit d'un traitement conjoncturel (l'avancement d'un front pionnier comme dynamique spatiale, la rotation d'un centre d'attraction en fonction d'une activité spéculative), il sera versé dans la catégorie « chorème conjoncturel ».

La seconde confusion concerne la fonction du chorème et la confusion entre la fonction de recherche et la fonction de communication. Lorsque R. Brunet écrit : « Un chorème est une structure élémentaire de l'espace, qui se représente par un modèle graphique. *Par un glissement attendu*, il est souvent employé pour sa représentation même, le modèle » (Brunet, 1986a), il entérine cette confusion. Un tel laxisme a laissé la porte ouverte à une bonne

²⁶² Les deux expressions sont employées par R. Brunet.

décennie d'expérimentation de modèles chorématiques²⁶³ qui ont en commun de n'avoir retenu que l'aspect didactique du modèle graphique, et de n'avoir fait cas, ni des prémisses hypothétiques de la méthode (qui sous-tendent la domination de la nature et des Hommes), ni du socle de la chorématique, sensée être la grammaire de base de toute tentative de modélisation. L'auteur a bien exprimé vaguement un scepticisme dans l'éditorial du n° 62 de *Mappemonde* : « Un exemple en est le recueil qui suit: une proposition de chercheurs qui se sont demandé jusqu'où l'emploi de modèles spatiaux (**trop vite baptisés chorèmes**) peut les aider à dialoguer avec des élus et des praticiens de la vie rurale », mais a laissé libre cours à la créativité des dizaines de professeurs d'école ou de collège et des professionnels de l'aménagement en mal de documents scientifiques novateurs comme support de négociation avec les acteurs du territoire. Si un tel engouement reflète un vrai besoin social pour des modèles géographiques accessibles et faciles à mettre en œuvre, l'oubli des règles de l'art concernant la pratique de la chorématique noie, dans la masse des productions, des avancées potentielles ou réelles de la méthode. Ma proposition est donc de ne plus accepter « *ce glissement attendu* », de réserver le nom de chorème à la structure élémentaire spatiale et de nommer sa représentation graphique, qui sert à la communication, *chorogramme*. Ce chorogramme pourrait d'ailleurs aussi désigner toutes les productions graphiques à ambition modélisatrice dans tous les domaines, de la recherche, de la didactique et de la pédagogie, et même des besoins des aménageurs qui ont besoin de ces supports pour la négociation avec les acteurs du territoire. Ces chorogrammes prendraient le statut de chorèmes chaque fois que leur auteur ferait l'effort de les identifier comme structures spatiales élémentaires à partir du socle (ou tableau) des 28 chorèmes de base.

²⁶³ La plupart publiés dans la revue *Mappemonde* dans la décennie 90.